L'unité

N° 259 — 4 F L'hebdomadaire du Parti socialiste 14 au 20 juillet 1977.



Le front de classes de 1789

PAR CLAUDE MANCERON

Il n'est pas inutile, à l'égard de tous ceux qui ont peur, ou qui font semblant d'avoir peur du mot de Révolution, de rappeler que ce jour est encore la fête nationale de la République française.

Certes, les grands bourgeois de la IIIe République commençante, vainqueurs des communards après 1871, avaient triché en plaçant cette fête sous le signe ambigu de la Fédération du 14 juillet 1790 où Talleyrand bénissait, pendant sa dernière messe, une Union nationale d'un mois, aussi fragile que les caractères de Louis XVI et de La Fayette, et dont l'arc-en-ciel allait voler en éclats dès le mois suivant, quand Bouillé massacra les Suisses à Nancy. Mais le peuple français ne s'y est jamais trompé: pour lui, le 14 juillet, c'est la prise de la Bastille.

... Pour délivrer ce jour-là sept détenus seulement (quatre faussaires, deux fous et un jeune noble sous lettre de cachet), soulignent les historiens réactionnaires. C'est exact. Mais ils veulent oublier que la Bastille comptait 27 captifs en juillet 1783, six ans plus tôt, dont un jeune journaliste inconnu : Jacques-Pierre Brissot, et le célèbre pamphlétaire Linguet dont les « Mémoires » sur la Bastille viennent de secouer l'opinion. En 89 encore, 21 autres prisons d'Etat accueillaient sans jugement les détenus de l'arbitraire en France : le château du Taureau en Bretagne, celui de Saumur, le Château-Trompette à Bordeaux, le Mont

→

Sommaire

5
CENTRALE NUCLEAIRE DU PELLERIN : LE PLUS MAUVAIS SITE POSSIBLE, PAR FREDERIQUE DE GRAVELAINE

6
« MAJORITE » : TARTARIN DE... CARPENTRAS, PAR EMMANUELE PLAS

8
SOUS-PROLETARIAT : CALCUTTA-EN-FRANCE, PAR MICHELE KESPI-BACKMANN

9
JUSTICE : UNE FEMME, C'EST TOUT, PAR CHRISTINE COTTIN

10
ENTRETIEN AVEC RENE LEVESQUE, PREMIER MINISTRE DU QUEBEC

12
QUEBEC : UN PEUPLE EN FETE, PAR JEAN-PAUL LIEGEOIS

16
POLLUTION : QUAND LES ABEILLES MEURENT, PAR FRANCIS PISANI

20
MUSIQUE : LA CARTE DE FRANCE DES FESTIVALS DE L'ETE, PAR CLAUDE GLAYMAN

21
TELEVISION : LES GUEULES CASSEES DE MAI 68, PAR GABRIELLE ROLIN

24
H.L.M. DE LA REGION PARISIENNE : QUI S'EST « SUCRE » A L'OFFICE ? PAR FREDERIQUE DE GRAVELAINE

PHOTOS ET DESSINS

Barrigue (page 21), Coureuil (pages 1, 17, 20, 24), Pascal Lebrun (pages 10, 11, 13, 14), Morgan (pages 6, 19), Pym (pages 8, 7, 16), Time Magazine (page 15), Viva (page 6).

Saint-Michel, les forts de Joux, de Brehon et du Ham, et encore Bicêtre, Charenton, Angers, Nancy, Rouen, Tanlay, Amboise, Armentières, Lille, Château-Thierry, Romans, Candillac, Pontorson et Poitiers.

Or, c'est avant tout contre les multiples aspects de l'arbitraire que se fait, vaille que vaille, la grande poussée confuse de 1789. D'abord dans les classes cultivées (nobles contaminés par l'exemple américain, bourgeois de robe ou d'affaires) puis dans les classes en voie de prise de conscience (petit clergé, paysans relativement enrichis, sous-officiers alphabétisés, artisans et commerçants urbains).

L'incapacité de la classe dirigeante repliée sur son privilège acquis pour s'autofinancer vient d'éclater publiquement par l'échec à Versailles et en province des Assemblées de notables en 1787 et 1788. La noblesse et le haut clergé en refusant les sacrifices que Louis XVI leur demandait (sans donner l'exemple, il est vrai) ont obligé le roi à faire appel aux grands bourgeois du tiers état pour exercer une pression décisive, du moins l'espère-t-il, sur le haut de l'échelle de cette hiérarchie où se tiennent à la fois les honneurs, les pouvoirs et les biens fonciers.

N'entrons pas dans le détail de la partie de billard compliquée du printemps de 1789, dont les boules échapperont aux mains de Louis XVI et même de Necker. Certes, le Tiers est résolu à ne pas se disperser avant d'avoir arraché l'égalité des droits aux deux autres « Ordres ». Mais la sottise, la prétention, la nullité de la Cour ont contraint tout ce qu'il y a non seulement de généreux mais d'intelligent parmi les acteurs du premier plan à choisir une priorité dans la lutte. Il faut d'abord arracher le pouvoir aux gens de Versailles, trop bêtes et trop dangereux.

La Fayette, les Noailles, les Lameth, etc. vont en convaincre la fraction « éclairée » de la noblesse ; l'abbé Grégoire et quelques curés de province vont entraîner des pans entiers du clergé à rejoindre le Tiers. Celui-ci, brûlé par la passion de Mirabeau, la verve de Barnave, la rigueur de Robespierre, comprendra, non sans arrière-pensée, qu'il vaut mieux ne pas démolir toute la baraque d'un seul coup mais en ébranler d'abord la clé de voûte, c'est-à-dire l'absolutisme royal sacralisé.

D'où la Déclaration des Droits.

D'où le Serment du Jeu de Paume.

Les choses vont se précipiter parce que Louis XVI rameute autour de Paris les troupes étrangères de mercenaires dont il dispose, non pour un « coup d'Etat royal », comme on l'a trop souvent écrit (à cette époque, il avait encore tous les droits), mais pour dissoudre l'Assemblée et embastiller les « meneurs» en toute bonne conscience.

Embastiller... Pour comprendre l'impact que ce mot a eu sur la sensibilité du peuple français, et pas seulement parisien, en juillet 1789, il faudrait utiliser aujourd'hui les mots de **torture** ou de **déportation.**

Alors la 4e « boule » intervient avec fracas dans le billard, amorcée au départ grâce à quelques bourgeois qui seront vite dépassés : c'est le peuple encore inculte de Paris ; ce sont les sans-culotte du faubourg Saint-Antoine menacés depuis si longtemps par l'ombre de la Bastille. Ces trois jours d'insurrection obtiendront un résultat au-delà de toute espérance en matière de défi à l'arbitraire : la prise de la Bastille. Ils deviendront un symbole pour les siècles.

Dont les responsables immédiats, ceux qu'on recensera en août en leur distribuant la médaille des vainqueurs de la Bastille, ont formé sans le vouloir le premier Front de classes de l'Histoire contemporaine. Nous connaissons les professions de 661 d'entre eux : 332 artisans et ouvriers parisiens ; 47 « bourgeois aisés », dont le brasseur Santerre ; 80 soldats et officiers des gardes-françaises mutinés, dont Hoche, Hulin et Rossignol, les autres faisant partie des « divers». Leur âge varie de 72 à... 8 ans !

Manquent les paysans.

C'est à Varennes que Louis XVI les rencontrera sur son chemin.

CLAUDE MANCERON

AUCH : LA SOLIDARITE POPULAIRE FAIT TOUJOURS MIEUX

N'en déplaise à Raymond Barre, c'est bien une aumône que le gouvernement a adressée aux sinistrés d'Auch et des trois départements du Sud-Ouest, victimes des tragiques inondations de la fin de la semaine dernière. Un million de francs au total pour des milliers de familles qui ont tout perdu en quelques minutes, c'est un geste non seulement dérisoire, mais choquant, c'est ce qu'ont souligné le député-maire socialiste d'Auch, Jean Laborde, et le sénateur Abel Sempé. Et le fait que le ministre de l'Intérieur, Christian Bonnet, ne se soit rendu sur les lieux que près de 48 heures après le sinistre et à la demande expresse du président de la République montre que la sollicitude gouvernementale est non seulement parcimonieuse, mais à retardement. La solidarité populaire une fois encore aura fait davantage que l'aide officielle.

EDITORIAL

L'ARGENT ET LES MENSONGES

Il y a eu le discours de Carpentras, annoncé à son de trompe, et dont on ne sait plus bien, moins d'une semaine après, quoi retenir si ce n'est que le président de la République a ouvert officiellement, sur un ton qu'il voulait gaullien mais qui a cessé de l'être dès la cinquième phrase, la campagne électorale de la droite.

Il y a eu, à Angoulême et à Poitiers, les propos de Raymond Barre répétant les mêmes banalités sur le programme commun qui ruinerait la France et écraserait les petites entreprises dont on sait combien elles sont heureuses et prospères sous le régime actuel !

Et puis il y a eu mardi la conférence de presse de François Mitterrand qui a impressionné ses auditeurs par la pugnacité dont il a fait preuve en dénonçant les éternelles fausses promesses du Pouvoir — « Valéry Giscard d'Estaing devrait se rendre compte qu'il n'est plus candidat mais président» — la formidable campagne engagée contre la gauche avec l'argent du grand patronat qui dépense là ce qu'il récupère ailleurs grâce à la fraude fiscale, la complicité des mass media qui truquent et tronquent l'information au détriment de l'opposition en général et du Parti socialiste en particulier. Un exemple de ce truquage : le formidable battage qui vient d'être fait à propos d'un article des « Cahiers du communisme » sur les Institutions et qui a fourni au président de la République lui-même l'occasion d'un morceau de bravoure contre la prétendue menace d'un coup d'Etat. Alors que le P.c.f. — ses délégués à la « Commission des 15 » l'ont confirmé mardi — ne demande pas autre chose que la révision constitutionnelle qui est déjà prévue depuis 1972 dans le programme commun et dont François Mitterrand a rappelé qu'il a toujours été entendu qu'elle se ferait, le moment venu, suivant la procédure prévue par la Constitution elle-même.

La droite aux abois n'est pas à un mensonge ou à une tricherie près. Elle disposera pour la prochaine bataille des législatives de sommes d'argent colossales grâce auxquelles, déjà, on voit se multiplier quotidiennement, dans de nombreux journaux, des placards de publicité politique émanant de groupements fantômes dont le seul but est de tromper les électeurs sur les véritables intentions et objectifs de la gauche.

Le procédé est grossier. Il n'est pas nouveau et il n'a pas toujours réussi dans le passé à ceux qui l'ont employé. Quelle que soit la puissance des moyens mis en œuvre, ils ne peuvent effacer les faits, qui sont têtus.

Giscard d'Estaing, Barre, Chirac et les autres ont si souvent annoncé, sans que cela se vérifie, le ralentissement de la hausse des prix, la diminution du chômage et la reprise de l'activité économique qu'il ne reste plus aujourd'hui grand monde pour les croire. Et que la gauche — les sondages le confirment de semaine en semaine — continue à représenter la seule espérance pour la majorité des Français.

Encore faut-il qu'elle conserve elle-même son dynamisme et qu'elle ne se perde pas dans des querelles byzantines. C'est avec ce double souci que le Parti socialiste va lancer à la rentrée de grandes actions sur l'emploi, le Plan, la ville, la décentralisation, et qu'il souhaite toujours vivement que l'actualisation du programme commun s'achève dans les meilleurs délais. Les dernières séances de travail semblent confirmer que nos partenaires partagent cet état d'esprit, ce qui a déjà permis d'accumuler les points d'accord.

C'est la meilleure réponse à la vaine agitation de la droite, à ses « sommets » vides de sens, aux redondances inutiles de Carpentras ou d'ailleurs.

CLAUDE ESTIER

LA DECLARATION DE FRANÇOIS MITTERRAND

● Nous publions ci-dessous les principaux extraits de la déclaration liminaire de François Mitterrand lors de sa conférence de presse de mardi.

M. Valéry Giscard d'Estaing devrait se rendre compte que cela fait trois ans qu'il n'est plus candidat, mais Président.

La France attend de lui autre chose que des promesses sans cesse renouvelées.

« A la fin de l'année, la France sortira à la fois de la crise et de l'inflation, sans drame, sans affrontement... Si la hausse des prix reste encore trop forte, elle se ralentit, et ce ralentissement se poursuivra au second semestre. C'est tout cela confusément que les Français perçoivent ».

Ces propos, tenus à Carpentras, doivent être rapprochés, pour en mesurer la crédibilité, d'autres pronostics optimistes tels que ceux-ci :

Le 27 mars 1975 : « dans la lutte contre l'inflation nous sommes en train de gagner (...). La croissance économique résultera de la reprise qui doit normalement s'effectuer dans le deuxième semestre de l'année ».

Et le 22 avril 1976 : « il s'est passé un grand événement en France, c'est la reprise de l'activité économique (...). Je pense que c'est à partir de la fin du premier semestre que l'on va apercevoir les conséquences de la reprise sur le niveau de l'emploi ».

Or, la France est en fait un des pays occidentaux où la crise est le plus gravement ressentie :

- Le gouvernement est parti d'une hypothèse de croissance de 4,8 % (en septembre 1976). Il est difficile aujourd'hui de penser qu'on fera plus de 3 %. Le VIIe Plan (1976-1980) prévoyait 5,7 % par an.
- L'inflation souhaitée à 6,5 % sera de l'ordre de 10 % selon les indices officiels.
- L'endettement extérieur dépasse 100 milliards de francs. Depuis le 1er janvier 1977, nous avons accumulé plus de 12 milliards de dettes nouvelles. Le cours du franc est soutenu grâce à cet endettement massif.
- Le déficit du commerce extérieur serait de 10 à 15 milliards de francs à la fin de l'année selon l'O.c.d.e.
- La production industrielle stagne, l'investissement reste faible et les stocks s'alourdissent.

→

▶ Le chômage atteint plus d'un million cent mille travailleurs.

C'est l'échec d'une politique économique, qui appauvrit le pays, obère son indépendance, et rend chaque jour plus difficile un retour au plein emploi dans des conditions équilibrées.

Le milliard du grand patronat

Nous disposons d'informations suffisamment sérieuses pour nous permettre de révéler que, depuis le mois de mai dernier, *un plan a été mis au point par le grand patronat en vue des élections législatives de 1978.* Je puis vous dire que les fonds mis à la disposition de ce plan sont de l'ordre de 1 milliard de francs (nouveaux évidemment). Les patrons de combat espèrent-ils avec ce milliard acheter la conscience des Français ?

Grâce à cet argent seront engagées, sont déjà engagées des campagnes massives de propagande et de publicité contre la gauche et son programme commun. On paie des pages entières de publicité dans la presse écrite pour le compte de groupements fantômes créés pour la circonstance. On diffusera des films en temps utile. On finance les partis politiques. Des agents assurent la liaison entre le grand patronat du C.n.p.f. et les milieux gouvernementaux. Les dirigeants de l'Association pour la démocratie figurent parmi ces intermédiaires qui sont de véritables passeurs d'argent.

De gros moyens financiers seront déversés dans les 130 circonscriptions que (selon ses estimations) la droite peut perdre et les 20 qu'elle peut gagner. 40 unions locales du C.n.p.f. sont déjà dotées d'un responsable politique. Le C.n.p.f. se dissimule derrière une multitude d'associations prétendument indépendantes et qui ont pour mission réelle de lancer pour son compte les mots d'ordre politiques. Il finance des agences de presse pour qu'elles diffusent des articles sur commande dans de grands quotidiens régionaux. L'office des banques privées est chargé de conduire une campagne dont l'un des objets est de présenter, sans rire, la banque privée comme « la banque à visage humain ». On a pu constater l'énorme place prise dans nos quotidiens par le compte rendu payant des assemblées générales des grandes sociétés, compte rendu dont l'objet réel est la lutte contre le programme commun. Quant aux partis de la majorité sortante qui n'ont pas répondu à la question « Qui a payé la formidable débauche d'affiches de la campagne municipale de Paris ? », ils ne répondront pas davantage à la question « Quelle sera leur part sur le milliard du patronat ? »

L'argent des contribuables

A cette offensive du grand patronat répond la prise en main gouvernementale de la radio-télévision. Tout cela est concerté. Il existe maintenant une radio et une télévision domestiques dont on ne peut plus attendre que par à-coups ou par mégarde une information objective. Contre la loi et l'équité le gouvernement fait diffuser des films pour sa publicité aux bonnes heures d'écoute et sans signer. Radio-France prête son concours à des officines gouvernementales et dépense à cette fin l'argent des contribuables. (Des actions judiciaires seront entreprises contre cet abus de droit).

Les déclarations du président de la République et du Premier ministre sont reprises dans des conditions qui s'apparentent au matraquage publicitaire. Est-il juste d'entendre M. Barre attaquer le programme commun au cours de son voyage en Poitou-Charentes sans que soient connus en contrepartie les arguments des jeunes et nouveaux maires socialistes d'Angoulême et de Poitiers qui exprimaient au Premier ministre les doléances de la population ? Nous attirons également l'attention sur le scandale que représentent les émissions vers l'étranger, émissions entièrement soumises au fait du prince !

Quant à une certaine presse écrite, on a vu ce qu'en pensent Raymond Aron et Jean d'Ormesson tandis qu'il n'est bruit que de nouvelles O.p.a. politiques et financières sur d'autres grands organes de presse au profit du même groupe étroit qui a juré de mettre la France en coupe réglée.

Je le dis nettement : l'information est truquée, l'information est tronquée. Et cela continuera pour le moins dans les mêmes conditions cyniques et malhonnêtes jusqu'aux législatives. La position de la gauche est si forte, les élections partielles et les sondages le montrent après les cantonales et les municipales victorieuses, qu'elle résiste à ces attaques déloyales. Mais puisqu'on parle tant de démocratie et de liberté on jugera comme il convient un système dont l'arme dernière est l'argent, l'argent distribué par le grand patronat et l'argent détourné des contribuables.

La fraude, moyen de gouvernement ?

Depuis toujours, le Parti socialiste dénonce l'injustice fiscale : déséquilibre entre les impôts directs et les impôts indirects, déséquilibre entre les impôts sur les revenus du travail et la fiscalité du capital, déséquilibre entre la fiscalité nationale et la fiscalité locale.

Il dénonce aussi la fraude fiscale. Le Conseil des Impôts, organisme officiel présidé par le premier président de la Cour des comptes, vient de publier un rapport sur la fiscalité des entreprises industrielles et commerciales qui confirme avec éclat ces critiques.

Au cours des 15 ans (1960-1975) pendant lesquels Giscard d'Estaing a été presque sans interruption responsable de la politique fiscale française, l'impôt sur les sociétés a progressé à peu près deux fois moins vite que l'impôt sur le revenu. Giscard d'Estaing a multiplié les réformes limitant la fiscalité des sociétés (amortissement dégressif, provisions...) et les exemptions (sociétés immobilières d'investissement, Sicomi) et toléré que les entreprises exploitent au maximum une législation qui les favorise (un peu moins d'une société sur deux ne déclare aucun bénéfice et ne paie pas d'impôt), ou la fraudent.

La liste des moyens courants d'évasion dressée par le Conseil des Impôts constitue un réquisitoire : fixation de la rémunération des dirigeants d'entreprise de façon à épuiser le bénéfice fiscal ; provisions commodes ; frais généraux majorés ; évasion internationale (paradis fiscaux, sociétés fictives, manipulation des prix de cession entre filiales et sociétés mères,...)

Implicitement, le rapport du Conseil des Impôts légitime les propositions fiscales du Parti socialiste en matière d'impôt sur les sociétés : réforme du régime des amortissements et des provisions, meilleur contrôle des frais généraux, suppression des avantages indus, lutte contre la fraude fiscale, notamment internationale.

La politique de MM. Giscard d'Estaing et Barre se lit à travers sa fiscalité : l'argent va à l'argent par la faveur, l'exonération, et la fraude.

Les Institutions

1. Les propositions du programme commun sur le plan institutionnel sont connues depuis cinq ans. Elles n'autorisent personne à parler à leur propos de « coup d'Etat ». La procédure de révision prévue par la Constitution de 1958 sera respectée. C'est donc le peuple français qui décidera, comme il se doit. M. Giscard d'Estaing n'a-t-il pas demandé à diverses reprises une réforme ou une retouche de la Constitution ? La gauche ne procédera pas autrement.
2. Compte tenu des réformes prévues par le Programme commun il est faux de prétendre que le président de la République ne disposerait plus demain des pouvoirs que la loi suprême lui confère. Simplement le « secteur réservé » qui constitue un abus ou une violation de la Constitution n'aura plus de raisons d'être et le gouvernement issu de la gauche agira, conduit par le Premier ministre, dans le cadre des compétences qui lui sont conférées par les textes actuels.
3. La transformation la plus profonde qui résultera de l'arrivée de la gauche au pouvoir s'appliquera aux structures de l'Etat et des collectivités locales afin de mettre un terme au centralisme étouffant dont souffre notre pays.

Centrale nucléaire du Pellerin

LE PLUS MAUVAIS SITE POSSIBLE

Attentats contre E.d.f. en Bretagne et contre Marcel Boiteux, son directeur, à Paris : la contestation anti-nucléaire prend des allures qui ne plaisent pas à tous, en particulier aux Amis de la Terre. Les écologistes et les partisans de la lutte pacifique contre le nucléaire en viennent à redouter provocations et affrontements à la grande réunion prévue pour les 30 et 31 juillet à Creys-Malville, sur le site du surrégénérateur.

De son côté, Le Pellerin (Loire-Atlantique) continue à vivre à l'heure de l'enquête d'utilité publique. Après le procès de Nantes qui avait condamné cinq agriculteurs à huit mois de prison dont deux fermes pour avoir brûlé un dossier de l'enquête (voir « l'Unité » n° 255), la Cour d'Appel de Rennes a préféré libérer tout le monde dès le 15 juin. La région s'est donc un peu calmée. Un peu seulement car l'opposition de la population locale au projet de centrale sur le site du Pellerin est totale. De nouvelles manifestations ont d'ailleurs eu lieu à Cheix-en-Retz la semaine dernière.

Le Pellerin, gros village de 3 000 habitants, bordé par l'estuaire de la Loire, est un des premiers ports civelliers (la civelle est une petite anguille qui remonte les estuaires) de France. Petite « capitale » du pays de Retz, une campagne verte et bocagère, Le Pellerin semble très calme. « Ici, on coulait des jours heureux », soupire le maire avec nostalgie. Aujourd'hui, C.r.s. et gendarmes mobiles se relaient dans les rues du village, espionnés par les membres du comité de défense. Un climat de petite guerre que personne ne prend vraiment au sérieux. Mais il suffirait de peu pour qu'on cesse d'en rire.

Car Le Pellerin, c'est vraiment un très mauvais site pour une centrale nucléaire. Il n'est d'ailleurs pas sûr que le service de sûreté nucléaire l'accepte. D'abord parce qu'il s'agit d'une zone sensible : l'agglomération nantaise à moins de 20 kilomètres à l'est du site est sous les vents dominants. On peut considérer que le site du Pellerin, comme celui de Cattenom (en Moselle) est le plus dangereux du point de vue de la proximité de population. On peut craindre aussi pour les rejets radio-actifs, compte tenu du fait que la marée remonte de plus en plus haut dans l'estuaire et que, l'été dernier, l'eau salée était remontée jusqu'à Nantes.

Zone de frai et de nourrissage

Un estuaire représente d'autre part une zone particulièrement riche en matières organiques et minérales, propice au frai des poissons, et zone de nourrissage pour des quantités d'oiseaux. Mais c'est aussi une zone fragile. Les activités de pêche y ont beaucoup diminué ces dernières années ; même s'il reste encore la civelle, saumon et truite ont pratiquement disparu. Les industries implantées anarchiquement entre Saint-Nazaire et Nantes ont déjà beaucoup dégradé ce milieu qui reste malgré tout moins abîmé qu'un estuaire comme celui de la Seine. Aux Etats-Unis, on ne construit d'ailleurs plus de centrales sur les estuaires grâce aux études d'impact sur l'environnement qui y ont été menées.

Une centrale au Pellerin remettrait en cause tout un programme de développement rural dans la région des marais de Machecoul, près de Pornic. Conquis sur la mer, ces marais où on pratique l'élevage sont très secs en été. On les irrigue donc en pompant dans une rivière, l'Achenau, qui se jette dans l'estuaire de la Loire à 500 m en aval de la sortie prévue pour les eaux chaudes et chlorées de la centrale... On peut rêver mieux comme eaux d'irrigation.

La centrale pose également un problème face à l'aménagement de la région. Un projet de l'Oream (Organisation régionale d'études de l'aire métropolitaine) considère la zone du Pellerin comme un pays à vocation agricole. Il propose d'aménager cette zone verte par des équipements touristiques légers. Ces idées ont été reprises dans le schéma d'aménagement et d'urbanisme de la région (Sdau) et dans le plan d'occupation des sols (Pos) du Pellerin, tous deux acceptés par des élus et qui classent les quelque 310 hectares de la centrale en zone non constructible. C'est donc avec stupéfaction qu'on a appris le souhait d'E.d.f. d'implanter une centrale sur les terrains prévus pour une base de loisirs.

Le dossier établi par E.d.f. pour l'enquête d'utilité publique est bien sûr muet sur tous ces problèmes. Il semble d'ailleurs avoir été préparé dans la précipitation. Il y manque les sondages géologiques, sismiques et météorologiques indispensables, dont certains avaient permis d'écarter d'autres sites précédemment étudiés dans la région. Le dossier avoue ainsi que les seules indications pour l'instant possédées par E.d.f. sur la constitution du sol et du sous-sol ont été apportées par l'observation de mares artificielles et de terres de culture... Si des sondages plus sérieux n'ont pas été faits il faut s'en prendre à la mauvaise volonté des populations locales... Un arrêté préfectoral avait prévu de les faire effectuer sous la protection des forces de police par des équipes travaillant au rythme des 3 x 8.

Dans le dossier d'enquête, on révèle d'autres manques : des photos qui présentent le futur site comme si rien n'avait changé dans l'environnement de la centrale. Ou bien d'étranges contradictions : l'exposé des motifs explique clairement que Le Pellerin a été choisi « parce que peu peuplé». Quelques pages plus loin on peut lire : « Le tracé du couloir de lignes vers Cheviré évite la zone fortement urbanisée située à l'est du site », description d'ailleurs plus proche de la réalité que la première.

De tout cela, il ressort qu'on comprend mal comment le choix d'E.d.f. a pu se porter sur Le Pellerin. Depuis deux ou trois ans, le projet n'a cessé de se promener entre Nantes et Angers ou bien sur le littoral vendéen. Sans doute Olivier Guichard tenait, en tant que président du Conseil régional, à ce qu'une centrale vienne orner sa belle région. Partout, l'opposition des populations autochtones avait été très virulente. On avait même sorti les fourches. Sans doute le sénateur Chauvy, « spécialiste » des questions énergétiques, alors maire de Saint-Herblain, a-t-il une lourde responsabilité dans le choix du Pellerin. Il y a d'ailleurs perdu sa mairie au profit d'un jeune socialiste, Jean-Marc Ayrault.

Dans sa difficulté croissante à trouver des sites, E.d.f. a en effet tendance à choisir comme lieu d'implantation des zones où elle espère rencontrer peu d'opposition, surtout de la part des élus. Quitte à ce que le site soit moins satisfaisant techniquement.

« Nous avons vécu sans »

Mais les élus du pays de Retz ne jouent pas le jeu. Un nombre important de municipalités sont passées à la gauche, sur des programmes anti-centrale. Le maire du Pellerin, le Dr Villainne, a été réélu sur les mêmes bases et a pris la tête de la contestation avec le maire de Cheix. Tous deux sont d'accord pour refuser le démantèlement de leur commune. Les promesses de patente versée par E.d.f. ne les ébranlent pas : « Nous avons vécu sans ; nous continuerons sans », explique le Dr Villainne. Et ils sont totalement soutenus par leurs électeurs dans leur lutte contre le préfet. « On veut le calme, ici, résume un habitant de Cheix, leur patente, qu'est-ce qu'on en ferait ? Des pissotières avec de la musique dedans ? »

Les maires et leurs administrés refusent donc absolument l'enquête d'utilité publique. Les mairies de Cheix et du Pellerin sont bloquées par des tracteurs et le préfet a mis en place des « mairies annexes» dans des camionnettes sous-louées à un entrepreneur de travaux publics du Pellerin, où on peut venir consulter le dossier sous la garde de plusieurs gendarmes. Très peu de citoyens ont d'ailleurs eu cette curiosité et le boycott de l'enquête est très efficace.

Dans ce contexte, on voit mal comment E.d.f. pourrait imposer ici sa centrale. A moins de provoquer de graves remous dans un région très combative. Décidément, les centrales nucléaires sont de plus en plus incasables..

FREDERIQUE DE GRAVELAINE

l'unité

Rédaction : 12, cité Malesherbes
75009 Paris - Tél. 878.40.73

Administration : 41, bd de Magenta
75010 Paris - Tél. : 208.23.50

Directeur général : Pierre Mauroy

Directeur de la rédaction : Claude Estier

REDACTION EN CHEF
Nicole Chaillot, Guy Perrimond

REDACTION
Robert Butheau, Marie-José Bernardot, Christine Cottin, Georges Frameries, Claude Fuzier, Frédérique de Gravelaine, Michèle Kespi-Backmann, Jean-Paul Liégeois, Jean-Pierre Moulins, Gilberte Mulle ,Francis Pisani, Emmanuèle Plas, Jean-Loup Revérier, Maurice Séveno, Antoine Violet.

DOCUMENTATION
Véronique Neiertz

DESSINS
Jean-Pierre Coureuil, Barrigue, Solo, Teich, Lacroux.

PHOTOS
Pascal Lebrun

AVEC LA COLLABORATION DES MEMBRES DU SECRETARIAT NATIONAL ET DU BUREAU EXECUTIF DU PARTI SOCIALISTE

ADMINISTRATION
Conseiller technique : François de Grossouvre
Secrétaire administrative : Jacqueline Daimé
Publicité : René Skoblinsky, 12 Cité Malesherbes - Tél. : 878.40.73
Directeur de publication : Claude Estier
Société éditrice : S.a.r.l. L'Unité
Cadet Photocomposition - 75009 PARIS
Imprimerie E.T.C. 76 - Yvetot

Majorité

TARTARIN A... CARPENTRAS

REPERES

le mensuel du Ceres

NUMERO 45

- NANTES : LE DEBAT CHEVENEMENT-ROCARD
- UN ENTRETIEN AVEC BRUNO TRENTIN

— — — — — — — — — —

BULLETIN D'ABONNEMENT

Bulletin à découper ou à recopier et à nous renvoyer accompagné d'un :

□ — Chèque bancaire à l'ordre des Editions Jacques Mandrin, 5 rue Payenne - 75003 PARIS,

□ — Chèque postal (3 volets) - N° 34.875.30 J - LA SOURCE

Nom .....

Prénoms .....

Adresse .....

.....

.....

TARIFS :

Abonnement annuel ..... **100 F**

Etudiants, chômeurs, retraités 80 F

Abonnement de soutien .....

..... **à partir de 150 F.**

PETITES ANNONCES

Urgent. Ville de Chilly-Mazarin 91380 recrute au 1er septembre 1977 :
— une directrice de crèche.
— une directrice adjointe.
Diplôme exigé : infirmière puéricultrice diplômée d'Etat. Logement de fonction au poste de directrice.
Adresser candidature avec C.v. à Monsieur le Maire. Hôtel de Ville.

Mairie d'Epinay-sur-Seine recherche sténo-dactylo. Ecrire au Maire.

« Le mur de Berlin, à côté, c'est une passoire », bougonnait vendredi dernier un Carpentrassien excédé de ne pouvoir rentrer chez lui. Il faut dire que la ville et ses alentours avait été transformés en véritable camp retranché pour la venue du président de la République. On avait annoncé 3 000 C.r.s., gendarmes mobiles et autres policiers. Ils étaient là sans compter les militaires, une nuée de policiers en civil, des centaines de gorilles et 6 km de barrières métalliques.

Ce déploiement de forces était, assurent les Carpentrassiens, plus important encore que lors de la venue de De Gaulle, en 1963. Carpentras, capitale d'un jour de la France, c'était aussi dans le stade de la Roseraie une manifestation des syndicats et des partis de gauche qui réunissait 2 000 personnes contre la venue de Giscard. Un autre millier de manifestants, assurent les organisateurs, n'ont jamais pu parvenir au lieu de rassemblement, contraints d'errer d'un bout à l'autre de la ville au hasard des barrages de police.

Mais les projecteurs de l'actualité étaient dirigés sur la place des Quinconces, l'hôtel de ville et ses alentours. Depuis huit jours les services municipaux et ceux de la voirie déversaient des litres de goudron sur la chaussée que devait emprunter le cortège officiel. Les jardiniers, les décorateurs, les peintres étaient sur les dents. Une déception cependans pour les fleuristes de Carpentras, toutes les fleurs sont venues d'Avignon, comme les 12 000 gâteaux du lunch.

Quant au marché typique du Comtat-Vénaissin installé pour le président place de l'Hôtel-de-Ville par les expéditeurs de la région — les producteurs avaient refusé d'y participer — il n'y avait aucune étiquette indicatrice des prix des fruits et légumes. Le président risquait-il, sur le conseil de ses ministres Barre et Boulin, de marchander ?

Une bourrée pour le président

Plus de deux heures avant l'arrivée du président, vingt à trente mille personnes piétinaient déjà derrière les barrières métalliques ou avaient pris place sur les chaises installées place de Verdun devant la tribune présidentielle. La journée n'avait pas manqué de suspense : à 9 h du matin un violent orage avait transformé les rues en torrents et noyé les places. Inquiets ou réjouis les Carpentrassiens avaient décroché le téléphone pour appeler la station météorologique. Le préposé ne pouvait que répondre que « une vaste zone orageuse d'activité intense couvrait tout le bassin méditerranéen et que les éclaircies et les orages se succèderaient tout le long de la journée».

A 14 h le soleil revenait mais une mitraillade éclatait à la B.n.p., les employés sortaient en courant et les C.r.s. accouraient au pas de charge : un plaisantin venait de lancer un pétard.

Enfin le soleil brillait toujours et le président allait arriver dans quelques minutes. C'est au moins ce qu'annonçait l'ineffable Danièle Gilbert du haut du podium installé non loin de la tribune présidentielle. Depuis une heure, à l'aide de majorettes, de groupes folkloriques et de la musique de la Légion, elle distrayait le peuple. Fausse alerte, la foule debout se rasseyait et l'animatrice demandait à un « tambourinaire » de jouer une bourrée « pour faire plaisir au président. Parce que nous sommes tous là pour ça ». N'est-ce pas ? Des 20 000 personnes rassemblées sur la place et dans les rues alentour — c'est au moins ce qu'affirmaient les observateurs locaux — un petit nombre seulement étaient de Carpentras. 400 000 « invitations » (chacune valable pour quatre personnes) avaient été lancées par un anonyme comité d'accueil au président de la République et par la préfecture. Cette dernière afin de relever les adresses des électeurs avait engagé, il y a un mois, pas moins de cinquante employées intérimaires.

Les six départements de la région avaient été touchés. Au cas où tout cela n'aurait pas suffi, six cars venant jusque de l'Isère ou de Toulouse avaient amené leurs flots de spectateurs. Enfin la vedette apparut, bronzée, souriante et le grand show commença. Le public bien chauffé par la première partie du spectacle était chaleureux. Une seule banderole : « 10 000 rapatriés du Var demandent justice », semblait une dissonance. Cependant après le couplet présidentiel sur les rapatriés elle avait disparu. De toute façon à l'Elysée comme au P.r. on avait pris les précautions qui s'imposent pour soutenir une bonne claque : juste avant le début du spectacle — les banques étaient déjà fermées — des policiers en civil échangeaient aux caisses des cafés et tabacs de la ville des coupures de 500 F contre « le maximum de billets de 100 F que vous pourrez me donner ».

Après une Marseillaise que le président, une fois son discours prononcé, avait bien failli oublier d'entonner et avant un lunch réservé à 5 000 invités il y eut bain de foule prolongé : enfants et bouquets, appareils photos et mains serrées. Puis la longue caravane des voitures officielles, des cars de policiers, de supporters et les camions militaires abandonnaient la petite ville provençale. Bientôt un hélicoptère emportait le président et la présidente à Brégançon. Pour un week-end bien mérité.

Et le lendemain, à Carpentras, que restait-il de ce moment historique ? Des Carpentrassiens, aux terrasses de café pour se demander qui allait payer l'addition de la fête. Des réflexions désabusées ou goguenardes : « Hier on avait Giscard, il y a un mois Mgr Lefebvre et maintenant on dit que Chirac va venir en septembre ! » « On était bien tranquille à boire notre pastis et pendant une semaine ils nous ont emmerdés avec tous

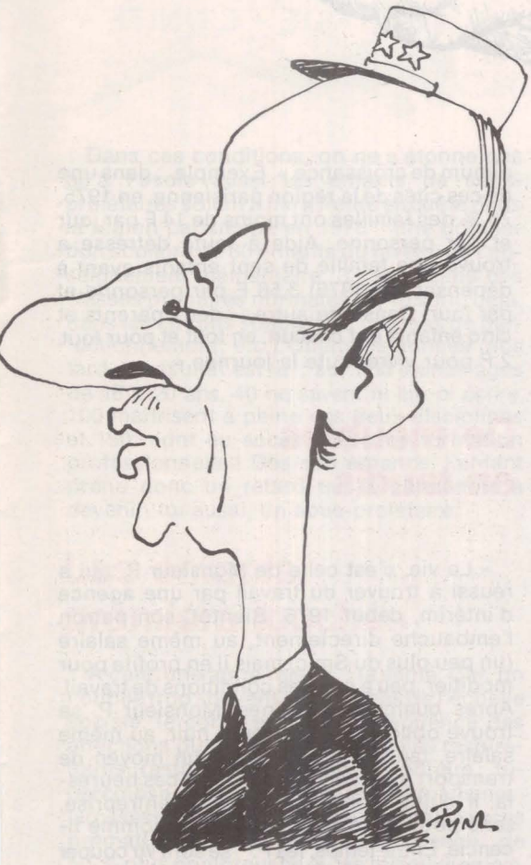

leurs flics et tous leurs contrôles ». Un pépiniériste : « Il vient dans le Vaucluse, où se trouvent 43 % des pépinières françaises, et il n'a même pas rencontré les responsables professionnels. Alors à quoi ça sert ? »

L'addition de la fête

Côté mairie, en revanche, on n'était pas content, on exultait : « Il est champion notre maire : faire venir le président, quel honneur pour nous », disait un employé municipal. Car chacun sait bien ici, que la halte à Carpentras, entre Paris et Brégançon, est destinée dans l'esprit élyséen à mettre sur orbite pour les législatives le seul maire P.r. d'une ville importante du Vaucluse, Maurice Charretier.

« Mais, dit Jacques Richard, premier secrétaire de la Fédération du P.s., le président sait-il que Charretier a été battu déjà trois fois aux élections législatives et que, même en 1968, il n'a jamais pu dépasser le premier tour ? ». Le président sait-il aussi que son candidat a perdu beaucoup de terrain depuis cette date puisqu'il a été battu au conseil général par le socialiste Ghio et qu'aux élections municipales sa réélection personnelle s'est jouée à 40 voix et que la gauche a emporté cinq sièges au conseil ? A noter que les élus socialistes ont refusé d'assister à la réception de Giscard à la mairie, dénonçant ainsi la manœuvre politique.

Alors, vu de Carpentras, le discours « historique » du président de la République c'était aussi beaucoup de bruit pour rien.

EMMANUELE PLAS

Impôts

LA FRAUDE PATRONALE "APPRÉCIÉE"

Pauvres patrons ! Ils se sentent mal aimés sinon trahis. Une nouvelle preuve vient d'en être donnée avec la publication du 3e rapport du Conseil national des Impôts. A peine est-il sorti que le C.n.p.f. le dénonce avec la plus extrême vivacité mais non sans maladresse.

Pourtant les neuf hauts fonctionnaires qui l'ont rédigé sous la présidence de Désiré Arnaud, premier président de la Cour des Comptes, n'ont manqué de modération ni dans la forme ni dans le ton. Mais consacrant leurs travaux à l'analyse de l'imposition des bénéfices industriels et commerciaux de 1959 à 1974, ils ne pouvaient que faire état d'une évolution qui a largement favorisé les entreprises sur les particuliers.

Les différents constats de ce rapport sont particulièrement significatifs. En premier lieu, il apparaît donc que l'impôt sur le revenu des personnes physiques, auquel tout un chacun est soumis, a progressé plus vite que l'impôt sur les sociétés. Le premier est passé de 6,6 milliards de francs en 1959 à 61,3 milliards de francs en 1975, tandis que le second passait dans le même temps de 5,4 milliards à 29,6 milliards. Soit une multiplication en 15 ans par 9,3 pour l'impôt sur le revenu et par 5,5 pour celui sur les sociétés.

Le traitement de faveur des entreprises n'est pas difficile à comprendre. Le Conseil des impôts l'explique en passant en revue « les divers régimes d'exemption ou d'exonération partielle motivés par des considérations de politique économique et sociale qui ont reflété les préoccupations successives du législateur ». Autrement dit, si la pression fiscale a augmenté plus vite sur le particulier que sur les sociétés, c'est l'effet de la volonté continue des gouvernements successifs de la Ve République qui ont fait voter par la majorité de nombreux aménagements fiscaux en faveur des entreprises. Nous n'avons jamais dit le contraire. Il n'est toutefois pas négligeable de l'entendre affirmer par cette haute instance. Se verra-t-elle accusée à son tour de vouloir accentuer la coupure de la France en deux ?

Evasions fiscales

Par-delà les facilités, exonérations et exemptions, les entreprises ont d'autres possibilités pour ne pas payer d'impôts. Une des plus répandues consiste à apparaître déficitaire ou sans bénéfices. Ainsi 7 % des entreprises individuelles imposées sur leur bénéfice réel et 20 % des sociétés se déclarent en déficit. « Et, poursuit le rapport, lorsqu'on ajoute aux entreprises déficitaires celles dont le résultat est nul afin d'obtenir l'ensemble des sociétés qui ne supportent pas l'impôt, la proportion est alors proche de 50 % ».

Tous ces patrons qui se tuent au travail pour ne rien gagner devraient logiquement aspirer à un profond changement de société. Pourtant, il n'en est rien. C'est que, en creusant un peu, on ne tarde pas à découvrir, derrière leurs mauvais résultats, différents mécanismes de fraude et d'évasions fiscales. Ces mécanismes varient selon l'importance des sociétés : il n'est pas difficile d'imaginer qu'à l'inégalité de puissance correspondent des astuces ou des possibilités de fraude différentes. Les P.m.e. sont beaucoup plus portées sur la dissimulation ou l'omission de recettes. Sans oublier le versement au chef d'entreprise ou à des membres de sa famille de salaires qui suffisent à effacer tout bénéfice. Les grandes entreprises pratiquent plutôt les majorations de dotations aux comptes d'amortissements et de provisions. Sans parler des frais généraux — réceptions, spectacles, déplacements touristiques, parc automobile, aménagement de locaux, pots-de-vins ou cadeaux — difficiles à apprécier mais qui donnent lieu à des excès dans toutes les catégories d'entreprises.

Absence de moyens

A la suite des contrôles et des redressements opérés par le fisc, on peut apprécier l'étendue de la fraude et de l'évasion fiscales à travers une fourchette. Selon le rapport, « les taux de rehaussement à appliquer aux résultats déclarés par les entreprises seraient vraisemblablement compris entre 24 et 46 % pour l'ensemble des entreprises industrielles et commerciales : entre 55 et 109 % pour les seules entreprises assujetties à l'impôt sur le revenu, entre 10 et 15 % pour celles assujetties à l'impôt sur les sociétés ». De 1972-73 à 1975, l'amélioration des méthodes du contrôle fiscal et le développement des vérifications générales ont permis de faire progresser les redressements opérés. Ils sont passés, dans ce laps de temps, de 1,8 milliard de francs en matière d'impôt sur le revenu et 2,1 milliards de francs en matière d'impôt sur les sociétés à respectivement 5,3 et 4,3 milliards.

Lorsqu'on connaît la protestation unanime des syndicats des impôts devant leur absence cruelle de moyens, d'agents et de temps on ne s'étonne pas de trouver, dans ce rapport, confirmation de ce que « les entreprises non prestataires de services seraient vérifiées dans l'ensemble tous les 19 ans lorsque leur chiffre d'affaires est inférieur ou égal à 500 000 F et tous les 7 ans lorsque leur chiffre d'affaires est supérieur à 50 millions de francs ». Il ne fait donc aucun doute que l'insuffisance des moyens de contrôle est un encouragement à la fraude fiscale. Sinon un moyen de la couvrir...

Face à ce constat, le C.n.p.f. se lamente. D'abord, dit-il, les entreprises procurent à l'Etat 75 % de ses recettes. Certes ! Le rapport ne dit pas le contraire. Mais il n'en reste pas là : « La plus grande part de ces prélèvements, constituée notamment de taxes sur le chiffre d'affaires et de cotisations ouvrières au bénéfice des organismes de S.s., ne pèse pas en dernier ressort sur leurs charges d'exploitation ». En effet, le consommateur vient ensuite, pour payer à travers ses achats tout ce qu'a versé l'entreprise, et notamment la T.v.a.

Reste à savoir quel sort sera réservé au rapport et à ses suggestions pour perfectionner le contrôle fiscal. Cela dépendra largement de son premier destinataire, Valéry Giscard d'Estaing. Comment n'être pas sceptique quant à la capacité du président de la République de réformer ce dont, en tant que ministre des Finances, il a été un des principaux artisans ?

JEAN-LOUP REVERIER

Sous-prolétariat

CALCUTTA-EN-FRANCE



Le cercle vicieux de la pauvreté, cela pourrait être le sous-titre du livre blanc que vient de présenter l'association Aide à toute détresse sur « le sous-prolétariat en France ». Situation professionnelle et économique, habitat, niveau d'instruction, état de santé : toute la vie de ces exclus de l'expansion est ici analysée.

Vie professionnelle où la qualification relève de l'anomalie : une investigation dans 12 cités sous-prolétaires de la région parisienne et de province « révèle, en 1975, que 83 % des hommes et 97 % des femmes n'ont aucune qualification, 27 % des hommes et 30 % des femmes sont illettrés ; seuls 17 % des adultes ont obtenu le certificat d'études». A eux, les emplois de terrassiers, d'aides-maçons, de balayeurs, de démolisseurs : un tiers des hommes recensés travaille dans le bâtiment. Un autre tiers se répartit de façon flottante dans l'alimentation, les métaux, l'ameublement. Le dernier tiers trouve refuge dans l'agriculture, « manœuvres agricoles dans de petites exploitations à peine viables », ou s'embauche comme saisonniers : « égoutiers, balayeurs, plongeurs, épluchoirs, laveurs de vitres, chargeurs de camions de déménagements ou nettoyeurs de bennes dans la voirie, manœuvres dans les abattoirs ou les pompes funèbres... » Bref « ces travailleurs et ces travailleuses n'ont à se partager que les postes où toutes les inégalités se cumulent de façon inextricable ». Et encore, pas à temps complet : un homme sur deux, dans la population active, est un travailleur « irrégulier ». On recensait en 1976 60 % des hommes chefs de famille effectivement au travail, tandis que plus de 18 % sont au chômage et 22 % en invalidité. Au besoin, le sous-prolétaire « se repliera dans des zones d'occupation encore plus obscures, inventant ses propres occupations et commerces. Il se fera ferrailleur ou coiffeur, chauffeur, buvetier dans sa propre cité ». Un isolement du monde du travail encore plus grand.

3,56 F par jour

Cette insertion incertaine dans le marché de l'emploi a une conséquence immédiate : les sous-prolétaires sont « un peuple sans argent ». Pour ceux qui travaillent, la moyenne des rémunérations perçues oscille aux alentours du Smic. Mais « beaucoup gagnent moins, dans des travaux non déclarés ». Mais, l'irrégularité étant la règle, « aucune cité sous-prolétarienne ne peut être considérée vivre globalement au niveau minimum de croissance ». Exemple : dans une de ces cités de la région parisienne, en 1975, 75 % des familles ont moins de 14 F par jour et par personne. Aide à toute détresse a trouvé une famille de sept enfants ayant à dépenser (en 1976) 3,56 F par personne et par jour. Dans une autre, « deux parents et cinq enfants ont chacun, en tout et pour tout, 2 F pour vivre toute la journée ».



Dans une cité de transit, en Normandie.

De meublés en taudis

« La vie, c'est celle de Monsieur P. qui a réussi à trouver du travail par une agence d'intérim, début 1976. Bientôt, son patron l'embauche directement, au même salaire (un peu plus du Smic) mais il en profite pour modifier, peu à peu, les conditions de travail. Après quelques semaines, Monsieur P. se trouve obligé de travailler la nuit, au même salaire, tandis qu'il n'y a aucun moyen de transport pour venir de sa cité, à ces heures-là. Il quitte alors de lui-même l'entreprise, sans pouvoir se faire considérer comme licencié. Entre-temps, les P. se sont vu couper les allocations familiales, figurant au nom du premier mari de Madame P. parti sans laisser d'adresse. La famille ne touche plus qu'une modeste allocation mensuelle de l'aide sociale à l'enfance, ce qui explique les 3,56 F par personne et par jour... » Des ressources incertaines et dérisoires, auxquelles s'ajoutent des conditions de vie interdisant l'économie : difficulté pour les mères de famille nombreuse, dépourvues de moyens de transports, d'atteindre le supermarché, condamnant à l'épicier du coin, bien plus cher. En résumé, des ressources dont l'extrême faiblesse est aggravée par l'irrégularité et l'imprévisibilité (la composition « sociale» de ces ressources étant supérieure à la part salariale), et des dépenses restreintes à la consommation immédiate et indispensable. En gros, deux postes dans le budget : la nourriture et le loyer.

Pour l'habitat, pas — ou peu — question de logements sociaux : ils sont trop chers. Déménagements de meublés en taudis en passant par la cité de transit, tel est le lot des sous-prolétaires. Avec ses conséquences sur la vie de famille. Enfants placés par l'aide sociale à l'enfance à cause des conditions de logement insalubres. Mères de famille séparées de leur conjoint en raison de l'insuffisance du logement. L'exemple des R. : « Sept logements en dix ans, dont trois en hébergement chez de proches parents et deux d'où ils ont été expulsés en quelques semaines. A chaque déplacement, le père, manœuvre, a dû chercher un nouveau patron. » Le cas de ce petit garçon de dix ans qui joue au déménagement avec ses frères et ses sœurs, et demande à sa mère : « Quand tu m'emmènes dans une autre école ? »

Dans ces conditions, on ne s'étonne pas qu'à l'école aussi les enfants de sous-prolétaires soient à part. Petite enquête dans la région parisienne en 1976 : une population scolaire de 80 enfants du niveau de l'enseignement élémentaire. 33 sont dans des classes primaires normales. Et 40 sont, déjà, dans les circuits spécialisés (classes de perfectionnement, etc.). Quelques années plus tard, le résultat est là : sur 200 jeunes âgés de 18 à 20 ans, 40 ne savent ni lire ni écrire, 100 maîtrisent à peine ces deux disciplines et 190 n'ont eu accès à aucune formation professionnelle ! Dès son enfance, l'enfant prend donc un retard qui le condamne à devenir, lui aussi, un sous-prolétaire.

Les enfants, premiers touchés

A cela, une autre raison : la santé. Car, on l'oublie trop souvent, au plus bas de l'échelle sociale, le corps est faible. Fréquence des affections pulmonaires et des voies respiratoires (asthme, bronchite chronique, tuberculose, etc.). Ulcères et rhumatismes. Grossesses mal surveillées (les naissances prématurées sont, en cité d'urgence, de 50 % plus nombreuses qu'en milieu ouvrier). Quant aux enfants, 80 % d'entre eux enchaînent otite sur otite, la plupart dégénérant en mastoïdite. « Ils traînent des rhinopharyngites des mois durant, souffrent d'affections de la peau (teigne, impétigo, abcès, furoncles)... » Etc.

« Parmi les conditions de vie usant à ce point la santé, la nutrition — en dents de scie, à l'image des revenus — figure évidemment en bonne place... Le manque de sommeil dans des immeubles sonores et surpeuplés épuise aussi enfants et adultes. Les hommes sont fatigués avant de prendre leur travail, les mères n'imaginent pas l'existence sans maux de tête ni douleurs dans le ventre et les jambes. Les enfants ne peuvent pas se concentrer en classe, au-delà de 11 heures du matin ».

En conclusion, on peut encore mourir de pauvreté en France, aujourd'hui. Les enfants sont les premiers touchés. Aide à toute détresse enquête depuis 1970 dans les courées et les taudis de Roubaix : la mortalité infantile y atteint le taux record de 34,5 ° / °°. (Le taux national n'est que 18,2 ° / °°). Parallèlement, le nombre de parents qui laissent placer leurs enfants, pour leur permettre de survivre, ne cesse de croître.

Un fait divers récent vient d'ailleurs de rappeler que la misère peut tuer. A Breuil-le-Sec, dans l'Oise, un homme de 37 ans est mort la semaine dernière après 8 mois de jeûne. Il avait décidé de se laisser mourir de faim. Il vivait avec sa famille: quatorze personnes entassées dans quatre pièces. Deux d'entre elles, seulement, avaient des revenus réguliers.

MICHELE KESPI-BACKMANN

Justice

UNE FEMME, C'EST TOUT

L'ordonnance de non-lieu rendue le 4 juillet dernier à Pontoise (Val d'Oise) a certes, annulé l'inculpation de Fabienne pour infanticide. Mais cela suffit-il pour effacer le préjudice subi par cette jeune fille de 19 ans ?

Fabienne, pour sa part, répond « non » sans hésiter. « Si une inculpation, dans le langage des juristes, n'a rien d'infamant, explique son avocat, Me Wasyl-Kuzmiak, il faut bien reconnaître qu'aux yeux de l'opinion publique, il en va tout autrement ». Sans le soutien de ses parents, de ses amis et de tous ceux qui, scandalisés de la voir accuser sur de vagues présomptions, se sont rassemblés en collectif de solidarité à ses côtés, il est probable que l'étudiante se remettrait mal aujourd'hui des soupçons sordides qui ont pesé sur elle.

Tout commence en octobre 1975, avec une lettre ramassée dans un couloir du lycée de Pontoise et adressée à une « Fabienne chérie ». L'auteur de cette lettre conseille à cette Fabienne de tuer son enfant dès qu'elle l'aura mis au monde. Dès cette époque, on imagine aisément que, alertée, la direction du lycée prend soin de surveiller le tour de taille des Fabienne scolarisées dans l'établissement. Rien à signaler. La version du canular se serait imposée si, en juin 1976 neuf mois après la découverte de la lettre, on n'avait trouvé le cadavre d'un nouveau-né au bord de l'Oise. Il n'en faut pas davantage pour que Fabienne R. — alors en terminale C et non D comme le précise la lettre — se retrouve soupçonnée d'avoir caché une grossesse et tué l'enfant à sa naissance. Sur ces seuls indices, l'interrogatoire de la jeune fille a lieu en juillet 1976. Stupéfaite, Fabienne nie, rappelant qu'elle a passé en maillot les épreuves de gymnastique du baccalauréat sous l'œil d'examinateurs attentifs à une époque où, selon l'accusation, elle aurait dû être enceinte de huit mois. L'innocence de la jeune fille semble ne pas faire de doute aux yeux des enquêteurs.

Pourtant, huit mois plus tard, l'affaire que l'on pensait classée connait un rebondissement. Le 25 avril dernier, le juge d'instruction de Pontoise, Claude Hermet, exige de Fabienne qu'elle se soumette à une expertise gynécologique, « seul moyen discret pour la mettre totalement hors de cause», d'après lui. La lycéenne refuse : elle en a le droit. Plusieurs médecins affirment d'ailleurs que cet examen ne prouverait rien, la prise de la pilule, par exemple, pouvant laisser les mêmes traces qu'un accouchement ancien.

Pour qui se prend donc cette gamine qui brave ainsi l'autorité d'un juge d'instruction ? Alors que l'audition des témoins — notamment de ses examinateurs de gymnastique au baccalauréat — n'a toujours pas eu lieu, sur réquisition du procureur de Pontoise, le juge Hermet, pour empêcher Fabienne de se soustraire à l'expertise gynécologique, l'inculpe d'infanticide.

Rendu public, le procédé soulève un tollé général, « La justice considère la femme comme un objet dont on vérifie l'état avant de lui donner la parole», dénonce le collectif de soutien qui regroupe plus d'une douzaine d'associations, de l'Action catholique au Planning familial en passant par la Ligue des droits de l'homme, sans oublier les partis politiques. Dès le 13 juin, dans sa chronique de « l'Unité», François Mitterrand s'indigne de cette pratique qui oblige Fabienne à faire la preuve de son innocence. Le droit français n'affirme-t-il pas que c'est à l'accusation d'apporter la preuve de la culpabilité ? Oui, mais « Fabienne est une femme. C'est tout », écrit, le Premier secrétaire du Parti socialiste.

Devant l'ampleur de l'indignation le juge Hermet fait marche arrière. Il reprend l'enquête à zéro dans une optique plus proche de celle du Syndicat de la magistrature dont il est adhérent. Tous les témoignages concordent. L'innocence de Fabienne est enfin reconnue.

Avec la fin de ce cauchemar, Fabienne a perdu ses illusions sur la Justice. « Je ne pensais pas qu'un juge pouvait inculper quelqu'un sans la moindre preuve»,a-t-elle déclaré. Sans trop d'espoir, elle a décidé d'entamer une procédure pour demander réparation au ministère de la Justice. Pas tellement pour elle mais pour que de tels procédés juridiques soient reconnus arbitraires. La balle est donc dans le camp du garde des Sceaux. Il a deux mois pour lui répondre.

CHRISTINE COTTIN



RENE LEVESQUE, PREMIER MINISTRE DU QUEBEC : "NOUS AVONS VAINCU LA PEUR"



En 1939, à 16 ans, un jeune homme signe ces lignes prémonitoires dans le journal de son collège : « Si ton succès personnel n'est pas un but assez élevé pour toi, n'oublie pas que tu es Canadien français, que ton peuple croupit depuis quelques générations dans une inertie à peu près continuelle et que, si la masse ne réagit pas, ce peuple, ton peuple, te dis-je, est fichu. » Vingt ans plus tard il redira la même chose, en termes plus précis, plus politiques : « Le fait est brutal, mais nous devons l'accepter : économiquement on est une colonie. Et ce n'est que dans la mesure où nous reprendrons le contrôle de notre vie économique (ce que seul l'Etat peut nous permettre de faire) que nous pourrons assumer la survie et le développement de notre langue et de notre culture françaises ». L'auteur des deux textes est maintenant Premier ministre du Québec. Il se nomme René Lévesque. Qui est-il ? Que veut-il ? Où conduit-il son peuple ?

René Lévesque, premier ministre depuis quelques mois, veut plus que jamais mener le Québec à l'indépendance. Quand il en parle, il le fait sur un ton modeste : il a presque l'air de s'excuser d'avoir à énoncer pareille évidence. Une évidence qui risque pourtant de bouleverser le visage économique et politique de l'Amérique du Nord...

« L'UNITE » : Au soir du 15 novembre 1976 vous avez déclaré : « Je n'ai jamais été aussi fier que ce soir d'être Québécois ». Que voulez-vous signifier ?

RENE LEVESQUE : Il ne faut pas oublier que l'Histoire du Québec est une longue histoire coloniale. Le Québec a d'abord été une colonie française. Puis est devenu une colonie britannique. Aujourd'hui, au sein du système fédéral canadien, le Québec est une colonie de l'intérieur. Une aussi longue existence sous régime colonial a laissé des complexes terribles aux Québécois : un sentiment permanent d'insécurité doublé de l'impossiblité quasi viscérale de prendre nos décisions nous-mêmes.

La campagne électorale de 1976 a vu nos adversaires user de la peur comme principal argument : « Si vous votez pour le P.q. vous aurez la fin du monde... » J'exagère à peine. Si je me suis dit fier le 15 novembre 1976, c'est parce que les Québécois venaient manifestement de franchir un seuil : en nous confiant le gouvernement du Québec, ils ont vaincu leur peur ancestrale et affirmé leur volonté de se gouverner eux-mêmes. Ce n'était pas rien !

Ce faisant, ils nous ont investis, j'en suis bien conscient, d'une très grosse responsabilité. Et nous n'avons pas le droit de trahir l'espoir que nous avons suscité. C'est pourquoi nous nous sommes attelés à la tâche sans attendre. Je ne vais pas vous infliger le bilan et l'ordonnancement des dizaines de lois que nous avons mises en chantier pour changer et améliorer la vie du Québec : certaines ont déjà été adoptées, d'autres sont en première ou seconde lecture devant le Parlement, d'autres encore seront examinées à l'automne... Mais je puis vous indiquer le sens de ces mesures : assainir et libérer, telles ont été nos priorités. Il fallait assainir les pratiques de l'administration et le financement des partis. Il fallait assainir le budget de la province ; car, après les dépenses fastueuses des Jeux Olympiques et le gaspillage effroyable du gouvernement précédent, une austérité s'imposait. Notamment devant l'escalade des emprunts : le Québec est une province et il n'a pas, comme un état indépendant, de banque centrale qui lui permette de battre monnaie... Il fallait bien que nous arrêtions l'hémorragie.

Libérer cela veut dire donner du travail et une langue aux Québécois. Face au chômage actuel, dont le taux est proche de 9 %, nous avons mis sur pied un programme spécial qui, avec quelques dizaines de millions de dollars, donnera au moins du travail saisonnier à des chômeurs. Quant au « bill 1 » sur la langue, il entend légiférer pour protéger une chose qui devrait aller de soi : la libre disposition du français par les Québécois dans toutes les activités de leur vie. Je trouve même que c'est humiliant d'avoir à en passer par une loi de protection...

— Il semble qu'un certain nombre d'entreprises acceptent mal cette francisation...

— La question linguistique traumatise assez peu les sociétés américaines : ce sont souvent des filiales des multinationales et elles ont l'habitude de s'adapter au pays où elles s'installent. Mais nos amis anglophones du Canada, c'est vrai, prennent plus mal la chose. C'est qu'eux, derrière le problème de la langue, voient se profiler le problème de l'indépendance politique du Québec. Ils n'ont peut-être pas tout à fait tort...

— L'indépendance, nous y voilà. Mais ce mot n'est plus tellement prononcé en ce moment. On parle plus volontiers de souveraineté-association, comme il y a dix ans quand vous avez créé un mouvement du même nom. S'agit-il d'une reculade ?

— Pas du tout. Il y a des gens qui adorent faire des chicanes de sémantique. Ils doivent tenir ça de notre ascendance française, de la France où l'on adore discuter sur un mot ou une virgule. Moi j'ai toujours considéré qu'indépendance ou souveraineté-association c'est à peu près interchangeable. Ça peut, l'un comme l'autre, se traduire par l'expression anglaise « self government ». En termes politiques je traduis par « se gouverner soi-même ». En termes poétiques par « être maître chez soi ». C'est ce que veulent les Québécois. C'est ce vers quoi nous devons nous diriger. Parce que ça finit vraiment par être pesant et ridicule ce système de double Parlement, de double budget, de double contrôle que nous impose le système fédéral. Les adversaires de l'indépendance disent que ce n'est pas possible. Mais enfin ! il y a bien déjà eu l'exemple du Bénélux, le modèle scandinave et le modèle européen !

— Pierre-Elliot Trudeau, le premier ministre du Canada, ne vous en accuse pas moins de « vouloir divorcer pour vous remarier ensuite ». Avez-vous actuellement les moyens de choisir vos amis ?

— Nous parlons de souveraineté. Mais nous parlons aussi d'association. C'est assez clair ; nous voulons, par voie de référendum, reprendre en main nos compétences normales : notre administration, nos impôts, nos juridictions. Mais ça n'exclut pas que nous gardions de bonnes relations avec un pays qui a besoin de nous et dont nous avons besoin : le Canada. Bon, en Europe, des pays qui avaient des raisons historiques de s'en vouloir après deux guerres mondiales et des

René Lévesque avec Jean-Paul Liégeois

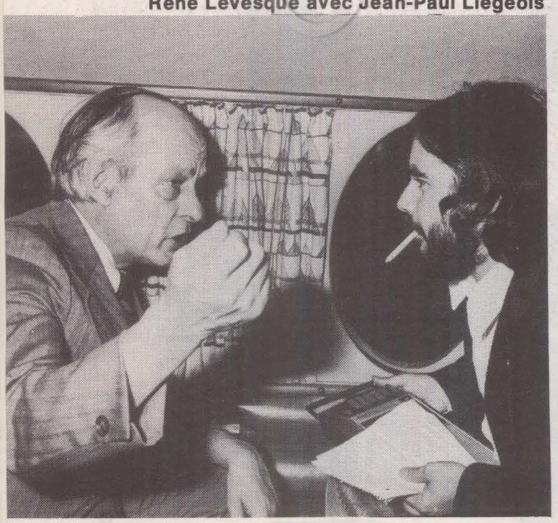



René Levesque au Parlement québécois.

fleuves de sang, des pays comme la France, l'Italie, l'Angleterre et l'Allemagne, ont trouvé une formule d'entente qui n'est ni magique ni miraculeuse mais qui va s'améliorant. Pourquoi le Québec ne s'entendrait-il pas avec le Canada, si les deux pays décident, d'un accord commun, d'une interdépendance ? On a quand même ensemble plus de 200 ans de coexistence...

Choisir nos amis, dites-vous. Il y a bien sûr des contraintes continentales. Nous sommes des Américains du Nord, nous sommes les voisins des Etats-Unis : qui pourrait le nier ? Il nous faut le prendre en compte et tenter d'approfondir nos relations avec ce grand voisin. Il nous faut le faire sans complexes. Il nous faut apprendre à vivre aux côtés des Etats-Unis comme la Finlande a appris à vivre aux côtés de l'U.r.s.s. Par ailleurs, nous sommes des francophones et il est évident que nous aurons des relations particulièrement étroites avec les pays de la francophonie. Mais pourquoi cela nous empêcherait-il de nous entendre aussi avec le Commonwealth ou les pays du tiers monde ?

— Vous avez été, en d'autres temps, ministre des Richesses nationales. Je suppose que vous faites passer la souveraineté du Québec par la maîtrise de ses richesses naturelles...

— Il faut que nos ressources nous appartiennent, c'est évident. Par exemple, le Québec est le principal producteur d'amiante dans le monde. Dans la société moderne l'amiante est utilisé dans des centaines de produits de l'industrie. Alors, sans nous prendre pour les Arabes de l'amiante, il faut que nous puissions désormais contrôler cette richesse. S'il faut aller jusqu'à la nationalisation, nous irons. Mais ce n'est pas une panacée ; et, avant de l'envisager, nous avons d'autres moyens pour réglementer le marché.

Autre objectif essentiel : la forêt. Pas seulement les industries bâties sur la pâte à papier, mais aussi le bois d'œuvre et tous les sous-produits du bois qui sont de plus en plus nombreux. Je ne suis pas un scientifique mais je sais qu'en cette période de pénurie d'énergie, des recherches sont en cours qui aboutiront à faire de la forêt un substitut d'énergie, une sorte de « combustible vert ». Nous n'avons pas le droit non plus de délaisser cette richesse-là. La forêt a d'ailleurs un avantage : à condition de la renouveler systématiquement (ce qui n'a pas été fait jusqu'à présent), elle est pratiquement inépuisable. Nous veillerons donc à bien gérer la forêt, à ne pas la laisser piller et gaspiller par des entreprises privées ou étrangères.

Notre effort immédiat va porter sur le secteur primaire : les mines, la forêt. Du côté tertiaire, du côté des services, nous sommes déjà presque hypertrophiés. Mais nous avons un grand retard du côté du secondaire : l'industrie de transformation est notre faiblesse. Un peu comme si les bouleversements industriels d'après la seconde guerre mondiale ne nous avaient pas atteints. Nous allons tenter de parer à ce déséquilibre ; mais, là, c'est une entreprise de longue haleine.

— Sans doute marqués par des tragédies récentes, certains intellectuels européens ont eu vite fait de comparer votre situation actuelle à celle du Chili d'Allende. Qu'en pensez-vous ?

— Je dois vous dire brutalement ceci : certains points de vue, en Europe, me paraissent un peu désuets. Sur votre continent on aime bien penser avec des idéologies du siècle dernier, en employant des termes un peu poussiéreux. Au besoin, on invente des antagonismes pour pouvoir les couvrir de quelques vieux mots. Il y a les mots et puis il y a la réalité. Ici, quand un couple d'enseignants « gauchistes » (comme vous diriez), qui gagne annuellement 40 000 dollars, traite sur un ton méprisant de « bourgeois » l'épicier du coin et sa femme qui, à eux deux, gagnent à peine 20 000 dollars chaque année... ça ne peut que faire sourire. Je vais peut-être faire hurler vos idéologues de service, mais moi je suis plutôt porté vers le socialisme du Nord, vers la Scandinavie. Je ne suis pas contre les courants d'air idéologiques : c'est stimulant. Mais plaquer de vieux discours sur des réalités nouvelles me semble bien léger... C'est facile de rêver en couleur. C'est plus difficile d'imaginer ce que pourrait être l'autogestion au Québec.

Je crois que ceux qui comparent le Québec d'aujourd'hui au Chili d'Allende prennent leurs fantasmes pour la réalité. Le Chili était dans un contexte sanglant, au centre d'une tradition continentale de dictatures et de putsch. Pas le Québec. Une grande partie de la population chilienne était — et est encore — en pleine misère. Les Québécois vivent dans une société relativement gâtée. L'Unité populaire chilienne a été écrasée entre les coups de l'extrême droite et les surenchères de l'extrême gauche. Ce risque n'existe pas chez nous. Cela ne veut pas dire que nous n'ayons que des certitudes tranquilles... Mais l'analogie me semble grossière et fausse. Et le dogmatisme n'est pas mon fort.

— Etes-vous optimiste pour l'avenir du Québec ?

— D'une formule de Gramsci j'ai fait ma devise personnelle : « Pessimisme de l'intelligence et optimisme de la volonté ». Je sais bien que nous ne réglerons pas tout en quelques mois. L'important est de progresser. Sans impatience. Vaincre la peur ne veut pas dire s'abandonner à l'imprudence. Les Québécois ont vaincu la peur. Un jour ils gagneront la liberté. Cela, j'en suis sûr.

Propos recueillis
par JEAN-PAUL LIEGEOIS

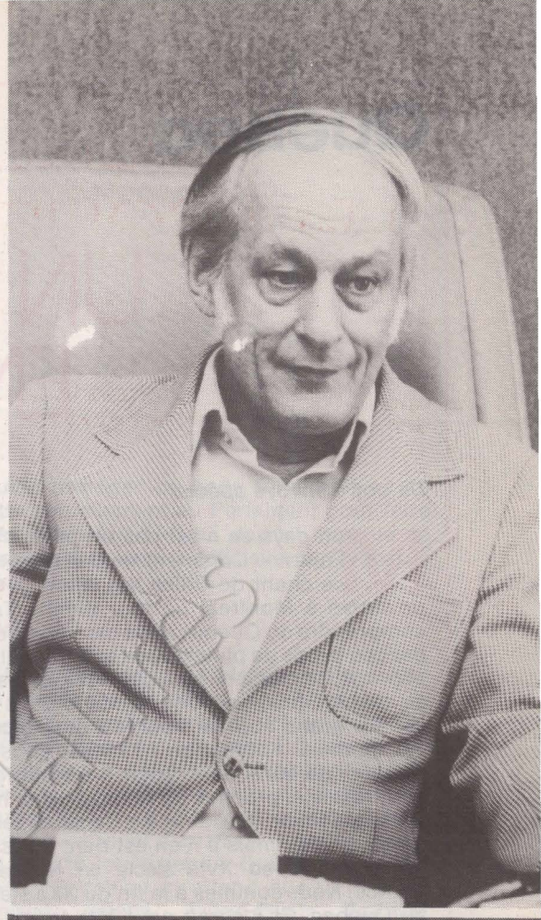

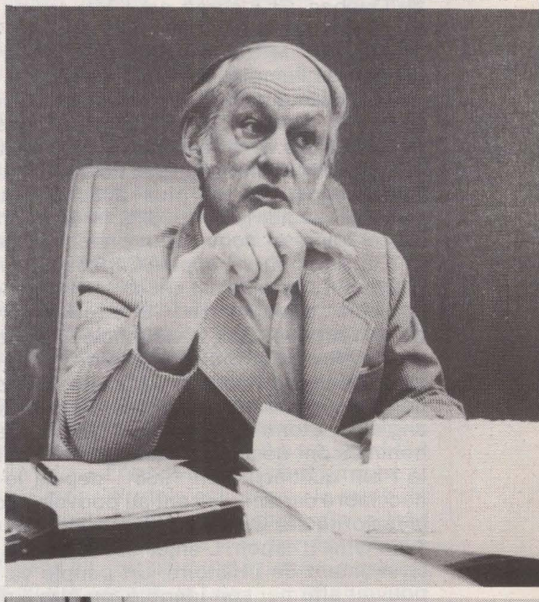

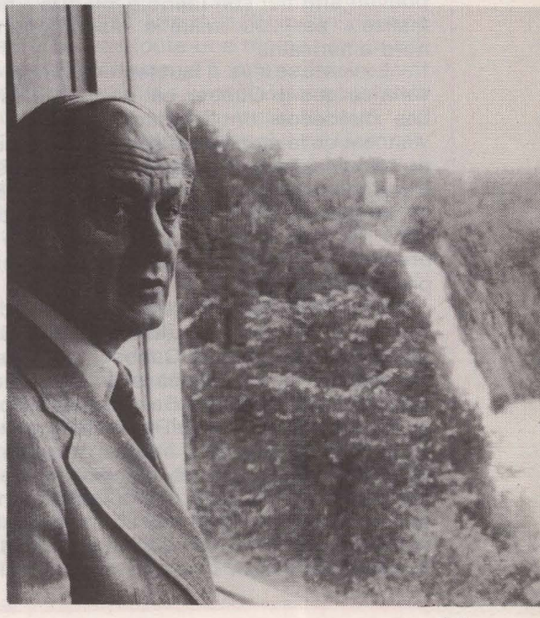

UN PEUPLE EN FETE

De notre envoyé spécial

Mon pays ce n'est pas un pays, c'est l'hiver ». Comment ne pas penser à ce chant de Gilles Vigneault quand on arrive à Montréal un jour d'été ? Tout comprendre du Québec dans ces conditions par ces temps de pluie douce ou de soleil de plomb ? De manière plus générale, que saisir de significatif en une semaine dans un espace grand comme trois fois la France ? Je connais l'objection : « Nos cousins d'Amérique qui aiment tant la mère patrie et sont restés si proches de nous... » Une histoire de famille, en somme ? Ce serait tellement simple ; mais il n'en est rien. Nous ne sommes plus au XVIe siècle en Nouvelle-France. Nous sommes à la fin du XXe siècle au Québec. Et il serait peut-être temps de nous défaire de nos dernières velléités paternalistes : le Québec n'est pas le dernier bastion de l'empire colonial français.

Géographiquement, le Québec est d'Amérique du Nord. Economiquement aussi : « Nos patrons vivent quelque part aux Etats », chante Félix Leclerc, qui sait de quoi il parle. Juridiquement, c'est plus anachronique : 6 millions d'individus, à 80 % francophones, sont « tolérés » sous statut provincial dans un Etat anglophone appelé Canada... dont le souverain suprême est encore officellement la reine d'Angleterre ! Etrange cocktail qu'on retrouve dans la vie même : les gens parlent français, roulent dans des voitures américaines et habitent dans des maisons dont la plupart sont inspirées de l'architecture anglaise. Etonnant nœud gordien que des hommes ont décidé de trancher en fondant le Parti québécois en 1968 : depuis le 15 décembre dernier, ils sont au pouvoir ; pour la majorité des Québécois, cette victoire est synonyme d'espoir. L'enjeu est de taille : en ce moment de l'Histoire, un peuple va ou pouvoir affirmer son identité, ou être « normalisé » par 220 millions d'anglophones nord-américains.

« Le vente se lève, il faut tenter de vivre » : voilà ce que le Québec est en train d'oser. Les Québécois ont l'audace joyeuse : ils viennent de le montrer au cours de huit jours de réjouissances populaires disséminées à travers tout leur territoire. Huit jours de fête où un peuple entier, en portant sa culture dans les rues et sur les places, a donné la première esquisse de la liberté qu'il entend prendre désormais.

J'ai vu cette liberté danser. Je l'ai entendue chanter et rire. A Chicoutimi et à Montréal, aux Eboulements et à Québec. A l'île aux Coudres et à l'île d'Orléans, à Baie Saint-Paul et à Tadoussac. A Beauport et à Port-au-Persil, à Saint-Joseph-de-la-Rive et aux Grandes-Bergeronnes. J'aurais pu aller à Trois-Rivières ou à Sept-Iles, aux îles de la Madeleine, à Rimouski, dans les Laurentides, en Gaspésie : huit jours durant, elle fut la même, sereine et tranquille. Il serait sans doute hâtif d'en tirer de grandes conclusions incantatoires. Le Québec en est encore au stade de la décantation, de l'apprentissage : il n'est pas encore un pays reconnu, mais il est déjà un peuple debout, qui regarde l'avenir comme le mousse l'horizon. Où est le port ? Que sera l'avenir ? Les Québécois répondront eux-mêmes. Sans doute à la manière d'un de leurs ministres, Camille Laurin : « Nous allons devenir ce que nous sommes ». Ce qui n'est pas une mince gageure.

Tout cela qui se dit aujourd'hui sera sans doute mis en théorie demain. Mais, pour le présent, il serait vain et prétentieux d'en tirer autre chose que des impressions fugitives ou des coups d'œil subjectifs : des notes brouillonnes prises au cours d'un voyage débridé.

Dimanche 19 juin

« Maudit Français, on a bien failli te manquer. Mais pourquoi voles-tu sur Air Canada ? Nous, on ne prend que les avions d'Air France ! » Le ton est donné par les amis québécois venus à l'aéroport. Ici, on est au Québec, pas au Canada. Le Québécois n'est pas un mouton : il « jase » franc et agit en conséquence.

Indice contradictoire : en plein cœur de Montréal, à deux pas du balcon de l'hôtel de ville où de Gaulle lança son fameux « Vive le Québec libre », entre la place Cartier et la rue Saint-Paul, des étalages de croûtes et de fusains font concurrence au piège à touristes qu'est la place du Tertre à Montmartre. Tout rebelle qu'il est, le Québécois n'a pas encore réussi à chasser les marchands du Temple.

Heureusement, le mal n'a pas encore trop gangrené. Partout ailleurs, on retrouve le Québec farouche. Dans Outremont, par exemple. Ce soir au cinéma « Outremont », les gens du quartier se retrouvent pour un film qui va remuer des souvenirs récents : « Quinze Nov », pour revivre la soirée des élections du 15 novembre dernier. Comment ne pas la revivre avec eux ? « Lessard : élu ; Paquette : élu ; Laurin : élu... Morin : élu... Lévesque : élu... » A chaque annonce la salle d'Outremont applaudit. « Godin : élu... » La salle se lève : car cela signifie que que Bourassa, le Premier ministre libéral sortant, vient d'être battu par un poète ! René Lévesque sera Premier ministre. Dans le cinéma d'Outremont, c'est l'explosion. Lévesque arrive dans son comté ; la foule chante : « Gens du P.q. c'est votre tour / de vous laisser parler d'amour ».

Lundi 20 juin

Du 15 novembre 1976 au 20 juin 1977, la joie est la même. Car aujourd'hui commence dans tout le pays la Semaine du patrimoine. C'est la seconde du genre. L'an dernier, la













devise en était : « Le temps des retrouvailles ». Cette année, elle est : « La mémoire en fête ». Une occasion pour les Québécois de prendre conscience de la richesse de leur culture. Des films, des chanteurs, des expositions, des groupes folkloriques, des danseurs, des musiciens dans tous les coins du pays ; au total, plus de 450 manifestations. Qu'on imagine le Festival d'Avignon éclaté et étendu à l'ensemble de la France ! Félix Leclerc ouvre le bal aux Grandes-Bergeronnes, sur la côte Nord de l'estuaire du Saint-Laurent. Partout, le présent se revivifie dans le passé. Comme on le dit ici : « Il n'y a pas de pays sans grands-pères ».

Le 11 mai dernier, un arrêté du gouvernement, sur proposition du Premier ministre, a décrété que « le 24 juin sera désormais fête nationale du Québec ». Partout fleurissent des « Bonne fête, Québécois ». Dans les vitrines des magasins, aux fenêtres des buildings ou des maisons flotte l'emblème du Québec : 20 000 drapeaux et 5 000 posters ont été vendus en quelques jours ; et des dizaines de milliers d'affiches placardées.

Les Québécois ont toujours fêté la Saint-Jean : pour célébrer le solstice d'été, pour saluer l'arrivée du soleil dans ces contrées de froidure, ils ont allumé des feux de joie tous les 24 juin. Mais, cette année, la fête, s'annonce grandiose : dans 275 municipalités seront allumés plus de 2 000 feux. La Saint-Jean était coutumière, elle devient politique. C'est bien ainsi que la ressent Gaston Miron, le plus grand poète québécois que je rencontre en compagnie de Gérald Godin et Pauline Julien, au lancement du recueil des « Œuvres créatrices complètes » de Claude Gauvreau, un autre poète québécois.

Mardi 21 juin

André Saint-Pierre, de Saint-André ; Régent Bideau, de Saint-Aimé ; Jean-Guy Cloutier, de Saint-Perpétue ; Jean-Charles Caouette, de Sainte-Lucie ; Germain Drapeau, de Chibougamau ; Jean-Yves Morin, de Lac-Magantic ; Gratien Boucher, de Rivière-du-Loup ; et des centaines d'autres. Un nom de famille, suivi d'un nom de ville : écrit en couleurs sur les portes des camions. Des milliers de véhicules ont envahi la colline parlementaire de Québec. Ils sont d'abord là pour dire l'opposition des routiers à un projet de loi du gouvernement. Mais, involontairement aussi, ils rappellent que le Québec est le lieu d'une belle langue. Que chaque annuaire téléphonique est un recueil de poésie. Lafleur y voisine avec Lajoie et Laliberté, Loignon avec Lortie et Louis XVI (sic). Le Québec est cet endroit où l'on dit encore « avoir les yeux croches » pour signifier loucher. « Barauder en machine », pour se promener en auto ; « plume-fontaine », pour stylo ; « femme en famille », pour femme enceinte ; « sacrer le camp » pour s'en aller, etc. On comprend que le P.q. veuille protéger ce code admirable et se batte actuellement au Parlement pour faire passer le « bill 1 », qui devrait faire de ce français-là la langue officielle du Québec.

Mercredi 22 juin

Un Québécois fait parler de lui ce matin sur toutes les antennes de l'Amérique du Nord : Luc-André Godbout, un ramoneux, un quêteur moderne qui parcourt les routes pour parler aux gens de chômage et de pollution. Il va distribuant un tract qui dit : « Je marche pour tout ce qui ne marche pas au Québec ». Il vient d'arriver à Ottawa à pied : il a mis 16 jours depuis Québec. Il campe devant la colline et attend que le Premier ministre fédéral, Pierre-Elliott Trudeau, veuille bien le recevoir : il a à lui remettre une bouteille remplie d'eau polluée du Saint-Laurent. Au Québec, même la lutte écologique possède un style à nul autre pareil.

A Sainte-Anne-des-Monts, on visite des maisons anciennes. A Lotbinière aussi. A Québec, c'est la place Royale qui entre dans le cadre des visites guidées de la Semaine du patrimoine : c'est là qu'est le berceau de l'Amérique du Nord ; c'est là que Champlain s'installa en 1534. On fouille actuellement la place pour dégager la maison de Champlain. Dans cette terre, à cet endroit précis sont les racines du peuple québécois.

Ce soir, dans le Vieux Québec, à quelques pas de la place Royale, on « vernit » une exposition de photos anciennes. Elle a été réalisée par Fernand Caron, qui en a aussi fait un livre : « Fred Wurtele, photographe ». Pour Caron, Wurtele est un peu le symbole de la Semaine du patrimoine: « Ce n'était qu'un amateur. Mais il a sauvé des visions qui, sans lui, auraient été à jamais perdues. Dès qu'il apprenait qu'une maison ou un autre édifice allait être démoli, qu'un barrage allait engloutir toute une région, qu'un bâteau allait être envoyé à la ferraille, il venait photographier. Il a sauvé ainsi une partie de notre mémoire. » Certains Québécois, qui ont laissé dévaliser leur grenier ou leur maison tricentenaire par des Américains de l'Ontario, n'ont malheureusement pas eu le même réflexe.

Jeudi 23 juin

Jean-Pierre Guay est poète et parolier de chansons. Il a écrit « J'ai la mémoire en fête » pour la Semaine du patrimoine. Il a créé la revue « Estuaire », qui vient de publier des textes inédits de Gaston Miron et de Gilles Vigneault. Il est, de plus, coordonnateur de toute la Semaine du patrimoine. C'est ce dernier titre qui nous vaut de prendre ensemble la route des Grandes Bergeronnes où, m'explique-t-il, « nous pourrons voir des baleines bleues ». Au rendez-vous, point de

UN PEUPLE EN FETE





René Lévesque allumant les feux de la Saint-Jean, à Québec.

baleines ; elles ne seront là qu'au début de juillet. Mais, en chemin — un long chemin de trois heures de voiture — conversation passionnante sur la vie associative au Québec. Il y existe plus de 180 sociétés d'histoire : d'elles sont nées la Société Saint-Jean-Baptiste (la première association nationaliste du Québec) et le P.q. Grâce à elles, la Semaine du patrimoine a pu s'enraciner dans la population et la mobiliser.

Retour à Québec pour 21 h 30. René Lévesque qui allume le feu de la Saint-Jean sur les Plaines d'Abraham. Quelques instants plus tard, nouveau départ pour Montréal à bord de l'avion du Premier ministre : au stade Olympique la fête est commencée. Quand nous y arrivons, Félix Leclerc et Claude Leveillée ont déjà chanté. Mais il reste encore à écouter et voir Monique Leyrac, André Gagnon, Monsieur Pointu, Diane Dufresne et bien d'autres. A une heure du matin surgira celui que personne n'attendait : Robert Charlebois. Pendant ce temps au parc Jeanne Mance, Beausoleil Broussard, Ti-Jean Carignan, Fabienne Thibault et Pauline Julien se succèdent en scène. Les deux spectacles seront repris demain et à nouveau suivis par des dizaines de milliers de personnes.

Les quartiers de Montréal sont également pavoisés : tout l'après-midi, jeux et spectacles ont alterné ; tard dans la nuit on danse dans Saint-Louis, dans Saint-Henri Mercier et dans Maison-Neuve. Les pavés sont en fête place Jacques-Cartier. Ce n'est qu'à l'aube que les Montréalais, fourbus, mais heureux, rentreront chez eux. Après avoir chanté une nouvelle fois le nouvel hymne québécois signé par Gilles Vigneault : « Gens du pays, c'est votre tour / de vous laisser parler d'amour. »

Vendredi 24 juin

Aux Eboulements, à une heure et demie de route de Québec, vit Jacques Labrecque. Chanteur traditionnel, le premier à avoir chanté Vigneault, il s'est par ailleur fait animateur des Eboulements et de la région. Il veut lancer une collection de disques de « musiciens traditionnels de la région de Charlevoix ». En attendant, il a suscité aux Eboulements un défilé de chars allégoriques. Drapeaux québécois en tête, se succèdent des scènes de la vie quotidienne des habitants : le lin, le tissage, la moisson, l'artisanat, des fermiers, le cordonnier, le bûcheron, etc. Une série d'aubades, un feu de la Saint-Jean et un feu d'artifice terminent la journée. Comme dans des dizaines d'autres villages du Québec. Comme à Shawinigan, où Pauline Julien chante devant 7 000 personnes.

Samedi 25 juin

Encore une journée à suivre Jacques Labrecque et la troupe de chanteurs et danseurs traditionnels qu'il a créée. Ils vont à Port-au-Persil, à Saint-Siméon, à Baie des Rochers et à Baie Sainte-Catherine. Le lendemain, ils envahiront d'autres villages. Partout ils arrivent de la même façon : « Bonjour Québécois. Nous avons la mémoire en fête. Nous venons faire la fête avec vous. » Partout, ils chantent : « Envoyons d'l'avant nos gens ». Partout, la population se mêle à eux. Partout, ils font rencontre de personnages étonnants. Entre autres de Napoléon Gagnon, le curé de Saint-Siméon, qui n'hésite pas à danser et aime à raconter ses parties de pêche à la truite avec Paul Des Marais, le plus gros patron du Québec, un P.d.g. qui est à la tête d'un trust regroupant près de 30 sociétés. Ou encore de Louis-Jean Bastien,un Québécois de 87 ans qui interprète des chants traditionnels perdus.

Quand tout est fini aux Eboulements, le bedeau descend le drapeau québécois qui a flotté pour la première fois sur l'église du village. Jacques Labrecque, déçu par ce geste, hoche la tête: « Y a des gens qui sont durs à comprendre. Y en a qui sont plus vite, heureusement. Mais ça ne fait rien, les durs, on en viendra à bout. »

Dimanche 26 juin

A Courville, dans la banlieue de Québec. Félix Leclerc met un point final à la Semaine du patrimoine, dans une boîte à chansons, à l'Echoueri, devant 150 fervents : « Il n'y a pas si longtemps encore nous habitions un pays à vendre à l'encan... »

JEAN-PAUL LIEGEOIS

changer la vie politique

LE REALISME DE MOSCOU

L'article publié il y a quelques jours par « la Pravda » félicitant chaleureusement les Partis communistes français et italien pour leurs succès a surpris dans la mesure où il tranchait avec le sévère commentaire de la revue « Temps nouveaux» à l'encontre de Santiago Carrillo et du P.c. espagnol. Il confirme pourtant que les Soviétiques n'entendent pas mener une attaque frontale contre l'ensemble des partis qui se réclament de l'eurocommunisme. C'est l'impression qu'ont rapportée de Moscou les délégués du P.c.i., conduits par Giancarlo Pajetta qui viennent d'y être reçus avec une particulière cordialité. Cela ne signifie nullement que le Kremlin accepte mieux que certains P.c. occidentaux prennent leurs distances avec le « centre» mais son réalisme le conduit à ménager les deux plus puissants partis communistes occidentaux — l'italien surtout — qui sont aussi ceux qui ont le plus de chances d'accéder prochainement au pouvoir.

L'ACCORD DU « PARISIEN »

Commencé il y a plus de 27 mois, le conflit du « Parisien libéré » s'est terminé lundi par un accord que le directeur général Claude Bellanger a signé avec les ouvriers du Livre.

Signalons à ce sujet qu'à la suite de l'article que nous avons consacré la semaine dernière à son journal, Claude Bellanger nous a adressé une longue lettre dans laquelle il précise notamment qu'il n'a jamais été enseignant, qu'il a été membre à partir de 1942 du Comité directeur clandestin de l'O.c.m., que c'est sous son impulsion que « le Parisien » a approché un temps le tirage d'un million d'exemplaires.

Dommage que Bellanger n'ait pas eu, du vivant d'Amaury, le poids suffisant pour le contraindre à signer dès le début cet accord raisonnable qui aurait évité la prolongation d'un conflit fertile en rebondissements parfois violents !

Colin-maillard entre l'U.r.s.s. et les P.c. occidentaux, vu par le « Time ».



MENACES POUR LES FONCTIONNAIRES

Toujours prêt à faire preuve d'autoritarisme, le gouvernement vient de se doter de nouvelles possibilités de sanction contre les fonctionnaires. A son initiative, le Parlement vient en effet de voter un texte qui, pour les fonctionnaires, subordonne le paiement du traitement à l'exécution du service.

Derrière ce qui semble être une règle de bon sens que cache-t-on ?

En octobre 1974, pour protester contre la dégradation de l'enseignement, les enseignants syndiqués à la C.f.d.t. limitent à 25 élèves l'effectif de leurs classes. Le gouvernement leur retire leur salaire, mais cette mesure arbitraire est annulée en mai dernier par le Conseil d'Etat. Toujours à la recherche d'une sanction, le gouvernement fait alors adopter son projet de loi.

L'origine montre les objectifs du pouvoir : réduire l'exercice du droit de grève (de type grève du zèle, grève administrative) et limiter la liberté d'expression (prise de position non conforme aux conditions d'accomplissement du service...)

En outre ce texte donne aux autorités administratives le moyen d'agir plus ponctuellement contre toute catégorie d'employés dont le rendement serait insuffisant (selon quelle norme ?) ou même contre des individus que l'on veut sanctionner, quel que soit le motif.

Enfin, ce projet introduit de dangereux bouleversements dans le système législatif. Les autorités administratives deviendraient libres d'infliger seules une sanction alors que le statut de la Fonction publique prévoit (sur le modèle des règles pénales) une procédure disciplinaire pour toute faute commise. Charge de la preuve, droit de la défense sont ainsi déviés contrairement aux principes généraux reconnus à tout citoyen. Au mépris du statut également, le gouvernement n'a pas consulté le Conseil supérieur de la Fonction publique qui doit examiner tout projet concernant le droit du travail des fonctionnaires. Dernier argument, une convention de l'O.i.t. de 1949, signée par la France, proscrit les retenues sur salaires pour non exécution d'ordre reçu.

Le P.s. et le P.c. ont vivement combattu ce projet à l'Assemblée nationale et au Sénat. Ils ont saisi le Conseil constitutionnel pour qu'il rejette un texte littéralement réactionnaire.

Créteil : le lourd héritage du général

Laurent Cathala, le nouveau maire socialiste de Créteil, qui examine les dossiers laissés par son prédécesseur le général Billotte, est maintenant en mesure de faire toute la lumière sur l'affaire du « Gai Logis » :

▶ en 1970, le maire décidait que la ville prendrait en charge l'aménagement de la Zac des Bordières et le confiait à la société d'H.l.m. « Le Gai Logis » :

▶ les études durèrent trois ans, le permis de construire fut déposé mais Billotte obtint de son conseil municipal que « Le Gai Logis » soit déchargé de cet aménagement, la ville devant être l'aménageur direct. « La raison de ce revirement, dit Cathala, c'est que « Le Gai Logis » avait été mis en cause par « le Canard enchaîné » dans l'affaire Aranda . »

▶ avant de lui retirer l'aménagement de la Zac, Billotte avait fait pression sur « Le Gai Logis » pour qu'il cède à un certain François Le Grall, 5 000 m2 afin d'y construire un garage. A noter que Le Grall était un ami du colonel René Dessailly, actuellement président du comité de soutien de Billotte. Le prix d'achat du terrain s'élevait à 109 F le m2, le prix de la surcharge foncière étant de 105 F le m2.

« Billotte pour faire plaisir à son ami Dessailly a transgressé, dit le nouveau maire de Créteil, les règles juridiques régissant les zones d'aménagement concerté : en fixant un prix de surcharge foncière alors que le bilan de réalisation n'était pas effectué et en incluant dans le périmètre de la Zac une opération purement privée. Il faut souligner que le prix de vente du terrain (valeur du terrain + surcharge foncière) avait été fixé à 214 F le m2 alors que les études démontraient que la surcharge foncière pour équilibrer la Zac des Bordières s'élevait à 500 F pour les commerces et les industries, d'où un enrichissement pour Le Grall. »

▶ quand Billotte enlève l'aménagement au « Gai Logis », ce dernier notifie à Le Grall que le protocole de vente est nul et non avenu étant donné que l'aménagement de la Zac qui lui avait été confié lui a été retiré unilatéralement par la mairie — alors Le Grall se fâche et demande des dommages à la ville (plus de 300 000 F dont 15 000 F de commission à Dessailly) ;

▶ Billotte pris de peur à l'idée du scandale qui aurait pu éclater à la faveur d'un procès intenté par « Le Gai Logis » promettait par une lettre à en tête de l'Assemblée nationale et datée du 15 janvier 1973 adressée au directeur de cette société de lui rembourser tous ses frais ;

▶ le 15 février 1974 le Conseil municipal adoptait un protocole d'accord avec « Le Gai Logis », la ville s'engageant à prendre en charge tous les frais ; frais d'acquisition de terrains (plus de 3 millions), frais d'actes, frais juridiques, frais d'architecte (près d'un million) et... elle confiait à la société la construction de 350 logements.

Un exemple parmi tant d'autres de la gestion de la droite.

Pollution

QUAND LES ABEILLES MEURENT...

« Quand les abeilles commencent à crever, ça risque d'aller mal pour nous d'ici quelque temps . »

Marcel Hurdeboucq est contremaître à la Spirotechnique. Il y travaille dans le département « Compresseurs», habite Crépy-en-Valois, à 60 km au nord-est de Paris, et possède 36 ares de terre sur lesquelles, comme presque tous les ouvriers de la région, il cultive un potager. Mais Marcel Hurdeboucq est un peu différent des autres : il a 20 ruches. Une passion héritée de son père et ravivée par son gendre et sa fille, Brigitte et Yves Santerre, qui depuis trois ans se sont lancés à leur tour dans l'apiculture.

Dans la famille, les abeilles sont une vraie passion. Après le repas du dimanche, c'est une tradition, ils « vont aux ruches ». Ils ouvrent les plus belles et se plaisent à regarder vivre et travailler leurs abeilles. Mais le dimanche on boit, on fume, et les abeilles n'aiment pas beaucoup ça. Ça les rend folles. « Alors elles nous sautent à la figure ». Mais tout apiculteur est un peu mithridatisé, et une ou deux piqûres ne lui font plus grand mal. Pourtant dans la famille, on se rappelle le jour où le père est resté complètement paralysé pendant deux heures. Ça n'est pas une raison pour s'arrêter.

L'année 1977 n'a pas apporté que de bonnes choses à Marcel Hurdeboucq. Côté positif il y a son petit-fils Sébastien qui a deux ans et qui est adorable. Il est fier d'avoir organisé chez lui la réunion annuelle du syndicat des apiculteurs de l'Oise. Il avait repeint son rucher pour l'occasion et réussi une très belle démonstration de rénovation complète d'une ruche un peu trop vieille. Côté négatif : la Spirotechnique va s'installer à Nice. Marcel ne suivra pas : à 55 ans il est trop vieux. Or dans la région ça va être difficile de trouver du travail. Poclain licencie, une autre usine va fermer, la seule implantation prévue ne donnera ou ne redonnera pas du travail à tout le monde. Mais, plus grave, Marcel Hurdeboucq vient de perdre ses abeilles.

C'était le jour de la fête des pères. Sa femme, Luce, n'entendant plus à son réveil le bourdonnement habituel, se précipite dans le jardin et découvre des milliers, des dizaines de milliers, des centaines de milliers d'abeilles mortes ou mourantes (une ruche en contient 50 000). La moitié du rucher des Hurdeboucq périra dans cette affaire. Elles étaient 500 000 en train d'agoniser sur les planches d'envol, dans le jardin, sur la route. Luce Hurdeboucq se met à pleurer, lui s'arrache les cheveux. Ils vont chercher Yves et Brigitte et commencent à ramasser les cadavres à pleines poignées.

« Les abeilles, pour nous, c'est une passion », m'expliquera Brigitte. Son regard s'allume, s'illumine quand elle en parle. « Une ruche c'est comme un enfant, elle a besoin de nos soins. Au printemps par exemple, on va frapper sur les montants de bois et à la manière dont elles répondent, on sait si elles ont faim ou pas. Ce qui me passionne c'est leur vie, leur mouvement, leur calme. J'arrive à me décontracter au contact des abeilles. Je suis là avec elles et ne pense à rien d'autre. Je n'entends que leur bourdonnement lancinant, qui m'emmène loin, très loin. Quand je suis fatiguée, je vais à mon rucher, je m'assieds et j'écoute. J'oublie tout. » J'imagine, son père, Marcel Hurdeboucq au sortir de l'usine se plongeant au milieu de ses abeilles pour oublier l'infernal boucan des compresseurs qu'il fabrique.

L'apiculteur qui perd une ruche doit faire venir un huissier (ou tout autre personne assermentée) et devant lui prélever quelques cadavres pour ensuite les envoyer à un laboratoire de Nice. Mais un dimanche de fête des pères les huissiers regardent la télévision. Alors Marcel Hurdeboucq est allé chercher les gendarmes.Mais un dimanche de fête des pères, un week-end de soleil, les gendarmes sont sur les routes, là où il y a des accidents graves. Se déranger pour des abeilles ? Vous voulez rire. Marcel Hurdeboucq insiste, insiste. Il insiste tant que les gendarmes finissent par se déranger. Le spectacle est tellement affligeant qu'ils iront eux-mêmes chercher un journaliste local pour que ça se sache dans la région.

Sans attendre les résultats des analyses de laboratoire, la famille Hurdeboucq mène sa propre enquête. Les abeilles butinent dans un rayon de 3 à 4 km. C'est l'époque où elles vont vers les tilleuls, la piste est suffisante. Ils arrivent assez vite chez Petit, une vieille connaissance, un cultivateur qui possède 80 hectares de bonne qualité. Un homme simple mais qui ne travaille pas ses terres lui-même. C'est le contremaître qui fait tout. Pour Petit les cultures c'est avant tout de l'argent. Les Hurdeboucq lui demandent s'il a traité son champ là-bas près des tilleuls. « Oui ». « Quand ? » « Hier» « Avec quoi ? » « J'ignore... »Il se dirige alors vers le hangar et revient avec un bidon de Dimetox (qui contient du dimetoat). C'est un très bon produit pour traiter le blé et le protéger des pucerons. Mais il doit être utilisé tôt dans l'année. Vers le mois de juin, le blé commence à fleurir et sécrète le mielat. Les pucerons en raffolent et les abeilles aussi. A l'époque du

Tourisme

LE CHEVAL, UNE CHANCE POUR LE MORVAN

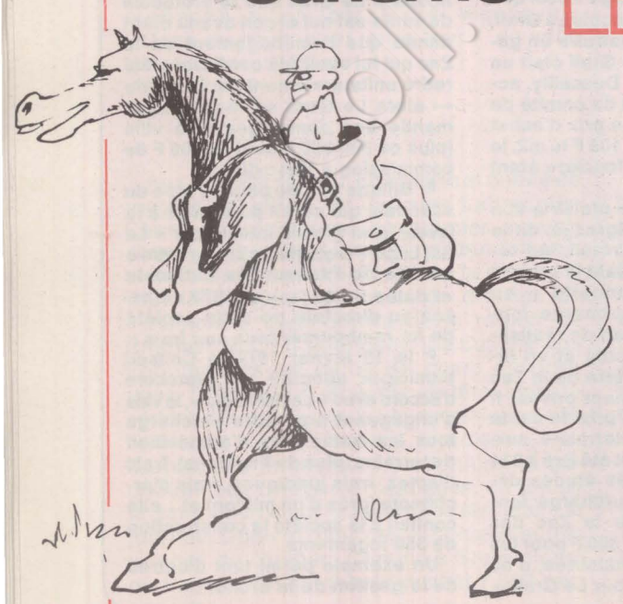

Au cœur du Morvan, le dépaysement est total. L'accent rocailleux des Morvandiaux les prés encore cernés de haies, le climat rude... Ainsi imagine-t-on la campagne française avant la révolution technique. La découvrir à cheval paraît donc tout indiqué. Il ne s'agit pas de suivre des circuits bien balisés pour une heure de promenade tranquille.

A cheval, la forêt morvandelle est particulièrement belle ; on y respire une odeur de liberté retrouvée. Un conseil : en profiter vite, avant que l'Office national des forêts (O.n.f.) ne l'ait définitivement saccagée. L'O.n.f. déboise et plante des sapins. De ce pillage organisé pour une rentabilité à courte vue, le Morvan risque de ne jamais se remettre : ces résineux sur une terre acide qui n'a jamais porté que des feuillus seront probablement les derniers arbres. Derrière eux, seules les fougères pourront repousser. Alors, l'érosion attaquera la montagne.

Avec amertume, Didier Cornaille raconte les malheurs subis par cette forêt qu'il a largement contribué à ouvrir. Seul, sur son meilleur cheval, il a reconnu pendant des mois des chemins perdus dans la broussaille ; les gens du pays eux-mêmes en avaient parfois oublié l'existence. De ces randonnées, il a tiré un topoguide édité par le parc naturel régional du Morvan où il détaille circuits et sentiers pédestres ou équestres qui sillonnent cette sauvage terre bourguignonne.

Didier Cornaille, sa femme Alice et leurs deux petites filles se sont installés à Anost, près d'Autun, en juin 1975. Tous deux étaient

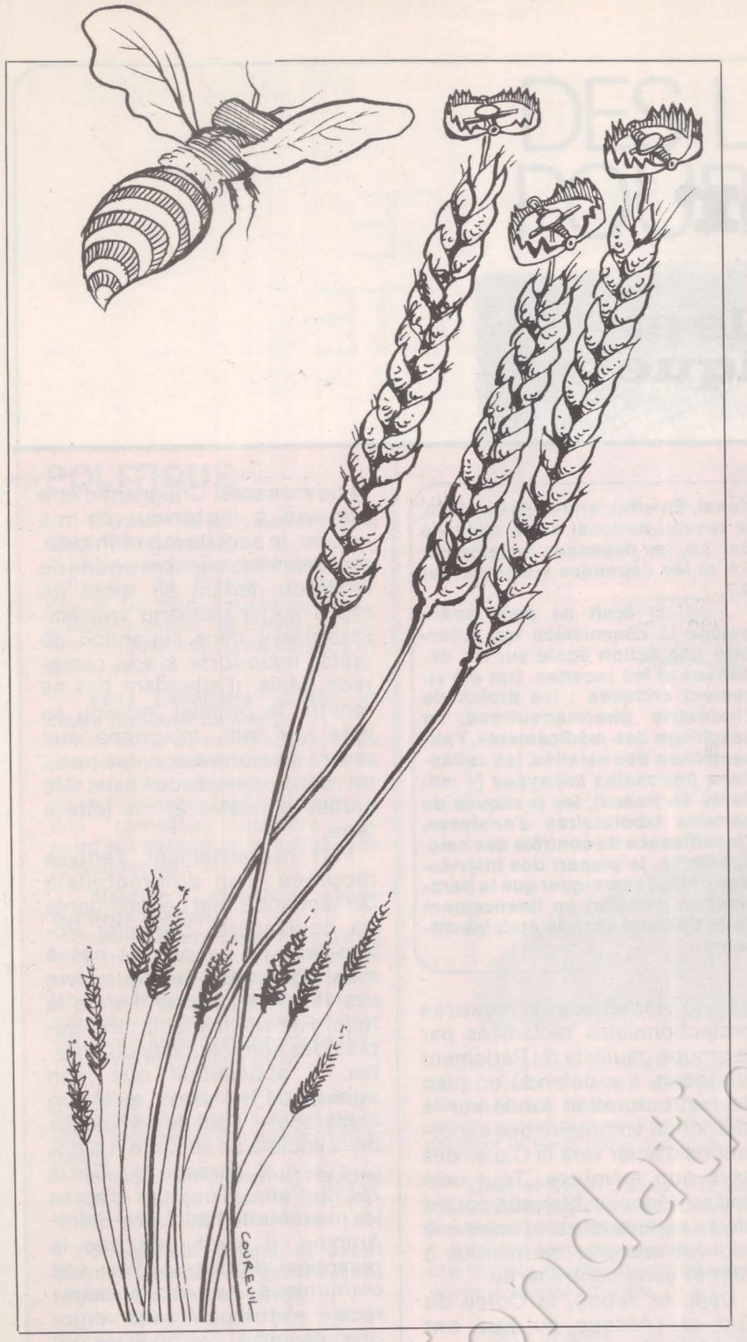

mielat il faut utiliser de l'Azophène, indigeste pour les seuls pucerons. Mais il aurait fallu lire les notices qui accompagnent tous ces produits chimiques si utiles et si compliqués. Et puis l'Azophène coûte trois fois plus cher que le Dimetox (45 F l'hectare au lieu de 15) alors... « Mon assurance paiera », dit Petit.

Il ne sait pas, il ne sent pas ce que veut dire la mort d'un rucher. Il a sa bonne conscience pour lui. Les cultivateurs d'aujourd'hui sont loin de la nature, ils n'ont plus comme les éleveurs de contacts quotidiens avec le monde vivant qui les entoure. Mais les Hurdeboucq font triste mine. Petit voudrait s'excuser un peu plus. « Vous comprenez, dit-il, l'année dernière j'ai perdu beaucoup de millions, parce que je n'ai pas eu des rendements suffisants. Alors cette année, il faut que je me rattrape. Mon assurance paiera. Soyez tranquilles, je ferai ma déclaration dès demain. »

« Chez nous, me dit Brigitte Santerre, on n'aime pas beaucoup tous ces produits chimiques. Ça pousse ou ça crève, mais on ne met rien sur nos plantes. » Elle peut s'en passer, car elle ne cultive son potager que pour sa consommation personnelle. Brigitte est quand même écœurée par cette pollution qui gagne et qui gagne. « Même les campagnes sont atteintes maintenant». Elle raconte qu'elle a vu des oiseaux, des lièvres, des papillons mourir en bordure de forêt à cause des traitements réalisés sur les blés. « On donne des produits très nocifs à des gens qui ne savent pas s'en servir, qui n'ont pas l'habitude ». Les jeunes s'y retrouvent un peu, mais les agriculteurs sont souvent âgés. Ils utilisent avec plus ou moins de discernement tout ce qu'on met entre leurs mains. Ça ne leur plaît pas forcément, mais la méconnaissance du problème, un peu d'indifférence dans certains cas (le fameux « chacun pour soi ») et la dure loi du rendement, poussent à cette évolution qui devient angoissante.

Les mésaventures de Marcel Hurdeboucq ne sont pas exceptionnelles. Trois millions d'abeilles sont mortes la semaine dernière à Givors et beaucoup d'autres sûrement un peu partout en France. Près d'une douzaine d'apiculteurs de l'Oise ont en un mois perdu tout ou partie de leurs ruchers. On commence à s'inquiéter dans le département, parce que dans les campagnes on sait que « si les abeilles commencent à crever, comme dit Brigitte, ça risque d'aller mal pour nous d'ici quelque temps. »

FRANCIS PISANI

« étrangers », elle Vietnamienne et lui issu d'une famille de paysans du Nord. Ils avaient plus de trente ans, démarraient avec un investissement minimal après une vie parisienne. Pour monter leur centre hippique, ils ont d'abord acheté cinq chevaux puis quatre, avec l'aide d'un ami. La plupart sont des Mérens, grands poneys élevés en Ariège : rustiques et familiers, endurants et sobres, ils ont le pied sûr des chevaux de montagne. Grâce à eux, Didier Cornaille espère mettre au point une race adaptée au tourisme équestre : croisé avec des petites juments au sang vif, le Mérens pourrait donner un cheval parfait, ayant à la fois allant et endurance.

Mais une entreprise comme celle-là a bien du mal à vivre. Actuellement Didier a 12 chevaux : trop pour un simple artisan ; trop peu pour rentabiliser la moindre prospection. Pour pouvoir intéresser les groupes, il devrait avoir au moins une quinzaine de chevaux. Il devient alors impossible de s'en occuper seul. Mais, quinze chevaux ne justifient pas deux salaires...

De ce cercle vicieux, Didier et sa femme sortent pour l'instant en gagnant leur vie ailleurs. Cet hiver, les chevaux n'ont pas rapporté un sou, au contraire, puisqu'il fallait bien continuer à les entretenir. Et Didier n'avait plus le temps d'organiser des « week-ends à cheval » comme il le faisait l'hiver précédent.

A la fin de l'année 1976, il a fait ses comptes : il avait gagné moins d'argent sur une année qu'un smicart, tout en alimentant mal ses chevaux. La sécheresse d'ailleurs n'a rien arrangé : le foin et l'avoine, quasiment introuvables, se vendaient à des prix de marché noir : 90 centimes le kg de foin d'herbe au lieu de 25 centimes l'année précédente. Et, manque de chance, deux chevaux sont morts de maladie à l'automne.

Aux problèmes financiers s'ajoutent des problèmes d'organisation. En plein mois d'août, Didier s'est vu interdire par l'O.n.f. l'accès à la forêt domaniale sous l'incroyable prétexte que les fers de ses chevaux usaient le macadam d'une route sur laquelle passent les voitures... L'interdiction a été finalement levée grâce à l'intervention du maire d'Anost et du parc régional. Mais le mal était fait : en pleine saison, les plus belles promenades étaient impossibles.

Pourtant, Didier Cornaille n'oublie pas « les choses positives ». « Quand je suis arrivé, il n'y avait pas un seul cheval de selle ici. Maintenant, il y en a vingt. C'est une activité qui se développe et qui peut aider un village comme Anost. Les jeunes du coin s'y sont intéressés, plusieurs sont même capables de piloter des balades. Il y a maintenant des gens qui viennent ici pour faire du cheval ».

Didier quant à lui a décidé d'abandonner : « Je ne peux plus continuer à jouer les pionniers. Il est impossible d'envisager un centre hippique comme celui-là d'une façon individuelle, comme je l'ai fait au début. Aujourd'hui, c'est une entreprise collective qui doit intéresser le parc régional, aussi bien que la commune. » Anost bénéficie encore, avec ses 800 habitants, d'une qualité de services exceptionnelle : tous les commerces, une pharmacie, un hôtel. Mais tout cela risque de péricliter rapidement puisque, comme ailleurs, les jeunes s'en vont.

Didier Cornaille a fait preuve que le cheval pouvait apporter beaucoup au Morvan. C'est maintenant à la collectivité de savoir développer une activité qui peut, peut-être, contribuer à la sauver.

FREDERIQUE DE GRAVELAINE

Fondation

changer la vie sociale et économique

ON VEUT EN FINIR AVEC LIP

Après avoir plusieurs fois coupé le courant électrique chez Lip, la police s'en prend aujourd'hui aux montres.

Le samedi 9 juillet dans l'après-midi la police est intervenue une fois de plus à Palente pour saisir 388 montres qui devaient être vendues au cours du week-end par les travailleurs. Trois délégués syndicaux ont été interpellés avant d'être entendus pendant deux heures au commissariat de police. La vente des montres a cependant été reprise.

Rappelons que, dans la nuit du 8 au 9 juillet, le courant a été coupé pour la quatrième fois en un mois. Or l'alimentation en courant électrique est nécessaire non seulement pour la relance de la production, mais également pour assurer la sécurité incendie de l'entreprise, et pour protéger les chambres froides qui maintiennent à température constante les mouvements d'horlogerie. Cette fois-ci, en plus, le transformateur intérieur de l'entreprise a été mis hors d'usage.

I.T.T.-CLAUDE : PAS LUMINEUX !

Prétextant des problèmes de rentabilité, la direction de la Société Claude annoncerait dès la rentrée des vacances la reprise de son usine de Gretz (Seine-et-Marne) par l'une des filiales allemandes du groupe I.t.t., la Société Teves qui fabrique des accessoires automobile.

L'usine Claude de Gretz va-t-elle abandonner sa fabrication de tubes fluorescents ? Tout laisse à penser qu'I.t.t., poursuivant sa politique de recherche des profits les plus élevés, continue de démanteler la Société Claude.

« Pendant ce temps, fait remarquer la section C.g.t. de l'usine Claude à Boulogne, tous nos concurrents (Philips, Thomson, Siemens) poursuivent leurs investissements dans l'éclairage. S'agit-il de nouveaux accords comme il y en a eu dans d'autres branches ? Et quelle part y prend le gouvernement français ? » Les interrogations du syndicat restent pour le moment sans réponse. Mais dans l'immédiat, il existe une certitude : le passage de l'usine de Gretz en d'autres mains va se solder par de nouveaux licenciements. Cela, au moins, la direction ne l'a pas caché.

S.S. : 600 PAGES SUR UN DEFICIT

C'est à une radiographie de la Sécurité sociale que se sont livrés les députés. Sept mois d'enquête, une cinquantaine de personnalités interrogées (ministres, hauts fonctionnaires, syndicalistes, chercheurs et mutualistes) pour en arriver à un rapport de 600 pages présenté la semaine dernière à l'Assemblée par le président de la Commission des Affaires sociales, le Dr Henry Berger.

Un rapport qui ne remet nullement en cause la Sécurité sociale, mais qui insiste sur le « vrai problème » du déficit : l'incompatibilité entre la croissance des dépenses sociales et celle du revenu national. En effet, entre 1964 et 1976, le revenu national a été multiplié par 3,8, les dépenses maladie par 6,6 et les dépenses vieillesse par 9,7.

« Un tel écart ne peut durer » estime la commission qui préconise une action égale sur les dépenses et les recettes. Ont été vivement critiqués : les profits de l'industrie pharmaceutique, le gaspillage des médicaments, l'absentéisme des salariés, les cotisations patronales impayées (6 milliards de francs), les pratiques de certains laboratoires d'analyses, l'insuffisance du contrôle des caisses. Enfin, la plupart des interviewés ont fait remarquer que la participation de l'Etat au financement de la Sécurité sociale était insuffisante.

SIDERURGIE : UN DRAME EUROPEEN

Les projets de restructuration de la sidérurgie européenne pourraient entraîner 80 000 licenciements dans les cinq prochaines années : telles sont les estimations du commissaire européen à l'Industrie, le vicomte Etienne Davignon.

Lors d'un débat au Parlement européen le 5 juillet dernier, il a précisé qu'environ 750 000 emplois étaient directement concernés par ces mesures : « Un sur sept ou un sur huit parmi eux pourrait être menacé ».

Faisant le point, il a rappelé que la sidérurgie européenne fonctionnait « à un peu moins de 60 % de sa capacité ». Il estime aussi que les prévisions de production de 183 millions de tonnes pour les années 1980-1985 devront être corrigées à la baisse. Hostile aux mesures protectionnistes réclamées par le groupe gaulliste du Parlement européen, il a défendu un plan de restructuration fondé sur la restriction volontaire des exportations d'acier vers la C.e.e. des pays non membres. Tout cela doit se négocier, bien sûr, car les pays exportateurs d'acier ne peuvent accepter ce manque à gagner sans contrepartie.

Déjà, le Japon, la Corée du Sud et l'Afrique du Sud ont accepté de restreindre leurs exportations vers la C.e.e. L'Australie et l'Espagne sont en pourparlers.

LES EXPLOITS DE MILICES PRIVEES (SUITE)

Nous avons reçu un témoignage d'un de nos lecteurs, Guy Bernard, qui relate l'un des exploits des milices et autres sociétés de surveillance.

« Voilà la mésaventure qui m'est arrivée le 18 mai dernier. L'incident s'est produit devant le 234, Faubourg-Saint-Antoine.

Voulant garer ma voiture, je suis apostrophé par un individu déclarant que l'emplacement lui est réservé. Fort de mon bon droit et ayant refusé d'obéir à son injonction, je poursuis donc ma manœuvre. Mon interlocuteur m'abreuve alors d'insultes et de menaces. Craignant d'être agressé à l'intérieur de ma voiture, je sors de mon véhicule. A ce moment, survient un ami de l'individu, tenant en laisse un chien berger allemand, vraisemblablement dans l'intention de prêter main-forte à son camarade. Mais, n'attendant pas ce renfort, le premier individu se jette sur moi, m'agrippe aux revers de mon veston, me porte un coup de genou dans les parties génitales et me jette à terre.

Fort heureusement, l'arrivée inopinée d'un automobiliste demandant à une commerçante (la boulangère) d'appeler Police-Secours ne permet pas à mon agresseur de poursuivre ses violences. Il prend alors la fuite. Renseignements pris auprès des commerçants du quartier, il apparaîtrait que mon agresseur — ainsi que son camarade — sont des employés de la société de sécurité A.c.d.s. sise 2, 4, 6 passage du Génie 75012 Paris. Toujours d'après les riverains du Faubourg-Saint-Antoine, il semblerait que le personnel de cette société soit coutumier de ce genre d'« algarade », s'attribuant sans vergogne diverses prérogatives en matière de stationnement.

J'ai déposé plainte le 20 mai dernier. Cette plainte devait être transmise à la 4e Brigade territoriale. Je signale en outre que, depuis mars 1977, je suis soigné à l'hôpital Claude Bernard pour une grave maladie cardiaque.

Directement du producteur

CHAMPAGNE BARON FUENTE

Vigneron
21, avenue F. Drouet
02310 CHARLY-sur-MARNE

19 à 22 F T.T.C. départ
Prix pour comités et collectivités
Tarif sur demande
Tél. : (23) 82.01.97

DES LIVRES POUR L'ETE



POLITIQUE

*** Gérard Vincent : Les Français 1945-1975 (Masson).**

L'Histoire des Français plutôt que l'Histoire de France, à travers l'étude de leurs structures socio-professionnelles, les conflits du travail, les mutations culturelles et scolaires, etc.

*** Félix Lacambre : Lutter et croire (Editions du Cerf).**

De l'usine au syndicalisme et au journalisme, trente années de lutte des classes vécues quotidiennement. Par l'ancien président de l'Action catholique ouvrière, aujourd'hui militant de la XXe section parisienne du P.s.

*** Maurice T. Maschino. Sauve qui peut. (Savelli).**

Une enquête passionnante, un cri d'alarme vigoureux. Avec l'espoir encore de sauver la démocratie et les libertés dans une société libérale avancée qui s'emploie surtout à les détruire. Un portrait sans complaisance de notre beau pays.

*** Albert Provent et François de Ravignan : Le nouvel ordre de la faim ; préface de René Dumont (Le Seuil).**

Famine et démographie. Pauvres et nantis. Allons-nous vers de nouvelles « révolutions paysannes » ?

*** Jacqueline Grapin et Jean-Bernard Pinatel : La guerre civile mondiale (Calmann-Lévy).**

Pour voir plus large, une journaliste et un officier se sont associés pour crier à l'Europe de prendre garde aux équilibres faussement rassurants et de ne pas se résigner à la balkanisation ni à la vassalisation.

*** Jacqueline Mer : Le parti de Maurice Thorez (Payot).**

Une intéressante analyse critique du langage et du discours du P.c.f. à l'époque du « fils du peuple ». Ou : comment des choix politiques peuvent être enrobés et masqués par une « charismatique », presque une mystique.

*** Jean Montaldo : Les finances du P.c.f. (Albin-Michel).**

Ce livre, qui se prétend ambitieux, n'est qu'un ramassis confus de faits interprétés fallacieusement. Si toutes les informations du livre sont aussi bidon que celles du passage « Ecoles et culture au P.c. », l'auteur aurait intérêt à revoir ses sources. Naïveté ou anticommunisme borné ? De toute manière, un ouvrage sans intérêt.

*** Robert Rosenstone : John Reed ; le romantisme révolutionnaire (François Maspero).**

Une biographie époustouflante de l'auteur de « Dix jours qui ébranlèrent le monde ». Il fut le témoin et le premier chroniqueur occidental de la révolution d'Octobre. Il mourut à 33 ans, portant en lui ce « romantisme révolutionnaire » dont parlait Lénine. A lire absolument : le récit de sa rencontre avec Pancho Villa pendant la Révolution mexicaine.

*** Gabriel Enkiri : S.o.s. Presse-Liban (édité par l'auteur, 11, rue du Rouergne, 94150 Chevilly-Larue).**

Adressé à ses camarades du P.s. et à toute la gauche, un cri, un appel après le drame libanais.

*** Pierre Dubois : Le sabotage dans l'industrie (Calmann-Lévy).**

Avatar aberrant de la revendication ouvrière ou attitude inédite des couches nouvelles ? Après enquête, l'auteur, sociologue, attribue ce phénomène relativement croissant comme une protestation contre la non-possession, toujours plus cruellement ressentie, de l'outil de production.

*** Claude Gault : Pour quelques chrétiens de plus (Editions Ramsay).**

Avec punch et conviction, le rédacteur en chef de « Témoignage chrétien » adresse quatre lettres ouvertes : à Maurice Clavel, à Georges Marchais, aux évêques de France, enfin à son cousin Paul, « qui a le cœur à gauche mais qui vote à droite ».

*** Anton Ciliga : Au pays du mensonge déconcertant (Editions 10-18).**

Un dirigeant communiste yougoslave, déporté cinq ans en Sibérie, en raconte assez pour qu'on voit que le Goulag ne date pas d'hier — le livre avait été publié en 1938 — et élabore une analyse de gauche du léninisme et du « parti d'avant-garde ».

LITTERATURE

*** Ferdinand Alquié: Philosophie du surréalisme (Flammarion).**

*** Jean-Jacques Brochier : L'aventure des surréalistes, 1914-1940 (Stock).**

Y aurait-il eu des slogans à l'emporte-pièce sur les murs de mai 1968 sans les surréalistes ? Sans eux la publicité serait-elle ce qu'elle est ? Ce que nous devons, que nous le voulions ou non, aux surréalistes est l'objet de ces deux ouvrages.

*** Jacques Lorcey : Marcel Achard ou 50 ans de vie parisienne (Editions France-Empire).**

Biographe de Georges Feydeau et de Sacha Guitry, l'auteur reste dans l'univers de ses préoccupations : les auteurs du théâtre de boulevard. Marcel Achard en fut un beau spécimen !

*** Marcel Pagnol : Le temps des amours (Julliard).**

C'est le quatrième et dernier tome des « Souvenirs d'enfance » de Pagnol. C'est fantaisiste à souhait. C'est une galerie de portraits digne de l'auteur de « Marius ».

*** Edgar Allan Poe : La boîte oblongue (Les Humanoïdes Associés).**

Sept nouvelles de Poe depuis longtemps introuvables.

*** Jules Verne : Le secret de Wilhelm Storitz (Les Humanoïdes associés).**

Un roman publié cinq ans après la mort de Verne. Une série de tours de passe-passe qui n'est pas sans rappeler la technique d'un autre spécialiste de la littérature fantastique : Wells, l'auteur de « L'homme invisible ».

*** Oscar Wilde : Œuvres, I et II (Stock).**

Parmi divers chefs-d'œuvre — comme les trois grands poèmes et le texte fameux sur le socialisme — un bouquet de contes et quelques-unes des grandes réussites de la littérature fantastique.

NOUVELLES

*** John Hawkes : Charivari (Denoël, collection Lettres nouvelles).**

Chronologiquement, ces courts récits précédent les œuvres qui ont fait connaître Hawkes en France: « Les oranges de sang » ou « Mimodrame ». Mais elles portent déjà le sceau de l'auteur : dérision, grotesque et ambiguïté.

*** Jean-Claude Hémery : Faire-part (Denoël ; collection Lettres nouvelles).**

15 textes lapidaires aiguisés comme des poignards, précis comme des eaux-fortes, tantôt légers comme des aquarelles tantôt lourds comme des cauchemars.

*** Vladimir Nabokov : L'extermination des tyrans (Julliard).**

Des nouvelles anciennes, toutes habitées par la même question : quelle est le sens de la vie ? L'homme qui les pose a quelques raisons de le faire : Russe blanc, il n'a jamais trouvé une patrie de remplacement qui le satisfasse... Son œuvre est celle d'un déraciné.

*** Gilbert Tanugi : Tom et Maureen (Denoël).**

Deux nouvelles. Un sujet: l'amour. Un ton : l'émotion retenue. Une évidence : le talent de l'écrivain.

*** Dominique Marie : Un événement d'amour (Denoël).**

« Elle, les autres et moi ». Une femme tombe amoureuse d'un homme qui tombe amoureux d'une femme qui... Un « remake»littéraire de « La Ronde » qu'illustra si bien le cinéaste Max Ophüls.

POLICIERS

*** Chandler : Les pépins c'est mes oignons (Presses-Pocket).**

*** Chandler : Fusillage (Presses-Pocket)**

*** Simenon : Le passager du Polarys (Presses-Pocket).**

Des classiques du genre, certes. Mais tout le monde les a-t-il lus ? Cette édition de poche n'est vraiment pas onéreuse...

*** William Irish : Rendez-vous en noir (Presses-Pocket).**

Le dernier paru d'une série, les « William Irish », qui comprenait déjà neuf volumes. **(à suivre)**

Musique

LA CARTE DE FRANCE DES FESTIVALS DE L'ÉTÉ

REGION PARISIENNE
* Festival estival de Paris et de l'Ile-de-France du 11 juillet au 23 septembre.
* Festival de Sceaux, du 8 juillet au 2 octobre 1977.

HAUT-RHIN
* Les jeudis au vieux Colmar, tous les jours du 7 juillet au 26 août
* Saison musicale aux Dominicains de Guebwiller, juillet, août et septembre.

AQUITAINE
* Musique vivante en Guyenne, du 31 juillet au 16 août. Sarlat, etc.

LANDES
* Festival des Abbayes des Landes, du 2 juin au 26 juillet.

LOT-ET-GARONNE
* Festival de Bonaguil, du 14 juillet au 10 août.
* Semaine musicale de Clairac, du 30 juillet au 8 août.

PYRENEES-ATLANTIQUES
* IVe guitares en Saubestre, du 15 au 30 juillet. Arthez-de-Béarn.

ALLIER
* Festival de musique en Bourdonnais, 24 et 30 juillet, 6, 14, 15 et 21 août.

HAUTE-LOIRE
* Festival de la Chaise-Dieu, du 27 août au 4 septembre.

BOUCHES-DU-RHONE
* Festival international d'art lyrique et de musique d'Aix-en-Provence, du 15 juillet au 8 août.
* Festival d'Arles, du 1er au 31 juillet.
* Festival populaire de Martigues, du 2 au 22 août.

VAR
* Festival d'Ampus et du Haut-Var, du 15 juillet au 5 août.
* Rencontres méditerranéennes musique ouverte, du 9 au 14 août à Chateauvallon.
* Festival de Provence, du 22 juillet au 22 août, à Cuers, etc.
* Soirées de musique française, du 7 au 23 juillet, à Saint-Maximin.
* Fêtes musicales de la Sainte-Baume, du 1er au 13 août.

VAUCLUSE
* 31e festival d'Avignon - Jean Vilar, du 10 juillet au 7 août.
* Semaines musicales du Luberon, du 12 au 20 août.
* 25e Festival de Vaison-la-Romaine-Carpentras, du 16 juillet au 14 août.
* Concerts de chant grégorien et de musique médiévale, du 8 juillet au 5 août, à Cordes.
* Académie Deller, du 16 au 25 août, à Lacoste.
* Nuits de l'Enclave, du 15 juillet au 18 août, à Valréas, etc.
* Chorégies d'Orange, 16 et 23 juillet, 6 et 7 août.
* Choralies, du 4 au 13 août, à Vaison-la-Romaine.

DROME
* 16e Festival international Jean-Sébastien Bach, du 23 juillet au 9 août, à Barthenay, Die, Saint-Donat.

ISERE
* Festival de Vienne — Musique sacrée en Dauphiné, juillet, à Vienne.

HERAULT
* Festival national de l'opérette, du 31 juillet au 28 août, à Lamalou-les-Bains.
* Soirées musicales estivales du Languedoc, du 15 au 29 juillet, à Montpellier.
* Saison musicale de Saint-Guilhem-le-Désert, du 15 mai au 9 octobre.

LOZERE
* Concerts d'été du Parc national des Cévennes, du 18 au 25 juillet.

PYRENEES-ORIENTALES
* Musique en Roussillon, du 2 au 20 juillet, à Argelès, Banyuls.

HAUTE-VIENNE
* Août musical, du 5 au 26 août, à Saint-Léonard-de-Noblat.

HAUTE-GARONNE
* 6e Festival d'Alan-en-Comminges, du 12 août au 2 septembre.
* Festival du Comminges, du 2 juillet au 26 août, à Saint-Bertrand-de-Comminges.
* Musique d'été « De Messidor à Vendémiaire », du 17 juin au 20 septembre, à Toulouse.

SEINE-MARITIME
* Festival d'Animation des Monuments historiques, du 8 mai au 28 juillet, à Dieppe, Le Havre, Rouen, etc.

ALPES DE HAUTE PROVENCE
* Nuits de la Citadelle, du 23 juillet au 6 août, à Sisteron.
* Rencontres musicales de la vallée de l'Ubaye, du 1er au 10 août.
* Festival mondial du jazz, du 16 au 24 juillet, à Antibes, Juan-les-Pins.
* Festival méditerranéen de la jeunesse, du 4 juillet au 31 août, au Cap d'Ail.
* Académie internationale d'été, du 1er juillet au 15 août, à Nice.
* Nuits musicales de Tourrettes-sur-Loup, 4, 6 et 12 août.
* Rencontres internationales de musique, du 16 au 24 juillet, à Vence.

SAVOIE
* Festival de musique d'Aix-les-Bains-Lac du Bourget, du 9 au 21 juillet.

HAUTE-SAVOIE
* Festival des Carroz, juillet et août, à Les Carroz-d'Araches.
* Semaines musicales du Mont-Blanc, du 9 juillet au 20 août, à Chamonix.

MEUSE
* Eté musical en Champagne-Argonne, du 20 juillet au 20 août, à Bar-le-Duc, etc.

LOT
* Festival du Quercy Blanc, du 20 juillet au 20 août, à Cahors, etc.
* Festival international de musique de Gourdon-en-Quercy, du 15 juillet au 31 août.

TARN
* Festival de musique d'Albi, du 22 juillet au 13 août.
* 5es Rencontres Internationales de la guitare, du 11 au 24 juillet, à Castres.
* Musique de nuit à Sorèze, du 20 juillet au 20 août.

COTE-D'OR
* Festival des nuits de Bourgogne, du 4 juin au 20 juillet.

NIEVRE
* Quatrième séjour musical en Morvan, du 15 au 31 juillet.

SAONE-ET-LOIRE
* Musique en Morvan, du 23 au 31 juillet, à Autun.
* Grandes heures de Cluny-en-Bourgogne, du 7 au 27 août.

MORBIHAN
* Musique et vieilles pierres en Morbihan, juillet, à Carnac, etc.

INDRE
* Festival d'été de Gargilesse, du 26 août au 2 septembre.

LOIRET
* Quatrième Festival de Sully-sur-Loire, 2, 9, 14, 16 et 22 juillet.
* Semaines musicales du Gâtinais, juillet, août, septembre.

HAUTE-SAONE
* 8e Festival des Hauts-de-Saône, du 2 au 10 juillet, à Luxeuil-les-Bains.

GARD
* 2e International jazz festival, du 9 au 14 juillet, à Nimes.
* Nuits musicales au Temple de Diane, du 15 juillet au 2 août, à Nimes.
* Nuits musicales d'Uzès, du 6 au 16 juillet.
* Festival du Vigan, du 15 juillet au 24 août.
* Rencontres internationales d'été de la Chartreuse de Villeneuve-lès-Avignon, du 9 juillet au 30 août.
* Soirées musicales du Château de Villevieille, du 30 juillet au 14 août, à Salinelles Villevieille.

TARN-ET-GARONNE
* Festival de Gramont, du 20 juillet au 14 août.

PAS-DE-CALAIS
* Festival d'Hardelot, du 16 juillet au 14 août.

CALVADOS
* 5e Festival des Soirées en Normandie, du 5 juillet au 24 août, à Bayeux, Caen, etc.

MANCHE
* Les Heures musicales du Mont Saint-Michel, du 14 juillet au 24 juillet et du 5 au 14 août.

ORNE
* Festival « La Fête aux Ducs », du 18 juin au 14 juillet, à Alençon.



LES GUEULES CASSÉES DE 68

En feuilletant dans ses archives, la télévision a retrouvé un document inédit, vieux de deux ans, et qui pourtant nous concerne, nous assaille, comme s'il avait été tourné hier. Sans doute doit-il sa fraîcheur à la proximité des élections, aux espoirs et aux craintes qu'elles suscitent. Sans doute aussi est-ce parce qu'il conteste, à l'aveuglette, et à boulets rouges qu'on tente d'en réduire la portée en le programmant dans la torpeur des vacances, (sur A.2 les jeudis 14 et 21 juillet, et 4 et 11 août à 22 h). Austèrement intitulé : « Autocritique 68-75 » — on dirait un numéro de téléphone —, il tente d'évaluer l'héritage de Mai à partir des témoignages de quelques participants. « Regardez-vous dans le miroir du passé, dans ces films tournés à chaud, durant les événements, leur a demandé la réalisatrice, Marie-Claire Schaeffer (qui a le redoutable honneur d'être la fille de Pierre Schaeffer, Monsieur Recherche audiovisuelle). Comment vous jugez-vous ? Que reste-t-il de votre prise de conscience ? »

Ainsi une lycéenne de 14 ans se voit confrontée à l'enfant qu'elle fut et qui disait : « Moi, je trouve quand même qu'ils ont eu raison de faire la révolution. Quand je serai grande, je n'aurai plus peur d'aller sur les barricades... s'il y a encore des barricades ». A présent, elle sourit, gênée de s'entendre soupirer : « Moi, je ne suis jamais libre. J'en ai un peu assez d'aller toujours à l'école ». Cette liberté qu'elle réclamait jadis lui paraît aujourd'hui lourde de responsabilités. « Sans travail, sans argent, on n'est pas libre », constate-t-elle. « Je sais que je suis une privilégiée et je travaille très bien. Trop bien ? Peut-être que je suis tombée dans le piège... » On voudrait la rassurer, la convaincre que l'étude du latin n'a jamais empêché personne de faire la révolution, la réconcilier avec sa propre intelligence. Mais glucksmanienne avant la lettre, elle se méfie en bloc de l'alliance « savoir-pouvoir » et conclut : « Au fond, je n'ai pas tellement envie de grandir ».

Un peu de plomb dans l'aile

Lui succède un étudiant des Beaux-Arts qui, à quatorze ans, joua les Gavroche sur les barricades. A l'époque, il avait réponse à tout. Au vieux militant C.g.t. qui l'interroge : « Tes parents ne s'inquiètent pas ? », il réplique fièrement : « C'est moi qui m'inquiète pour eux ». « Et qu'est-ce qu'il fait, ton père ? » « Mon père il est... IL EST, c'est déjà beaucoup dans ce système ». Ancien inspecteur d'assurances, le père venait de démissionner pour devenir montreur de marionnettes. Conscient d'être filmé, le gosse tire sur sa cigarette et prononce un petit discours : « On a trahi les étudiants. Devant



la télé de toute la France, moi, je le dis, les syndicats sont des salauds ». En 75, il nous semble avoir un peu de plomb, (et de cannabis) dans l'aile. Après avoir milité dans les groupuscules gauchistes, il en a eu « rasle-bol de la guerre que se livrent ces gens qui ont tous un même but » et a résolu « de ne plus être qu'une unité de vie entière et concrète ». Son programme : « Je me fais plaisir. Je regarde la vie passer. Je fume de l'herbe que j'appelle ma patience et qui me libère de mon entourage, m'aide à préserver mon mental, mon psychisme, à entrer en relations avec certaines forces cosmiques ». Et comment gagne-t-il sa croûte ? « Je vends un peu de drogue, je décroche des boulots parallèles ». « Mais pourquoi peins-tu ? » lui lance un copain. « Pour ton nombril ? » Notre artiste hausse les épaules : « Je n'ai jamais vendu une seule toile ». Ne lui parlez pas de politique ni de révolution, il vous toiserait de très haut. « Qu'est-ce qu'elle défend, la gauche ? Le pouvoir d'achat des travailleurs, et donc leur aliénation. La dernière solution du capitalisme, ce sera la social-démocratie qui ne remettra certainement pas les structures en cause. Les usines existeront toujours... ». Moralité : réfugions-nous dans les délices cosmiques.

On l'enverrait volontiers sur les roses, ce Narcisse en peau de lapin, si sa parade ne révélait un tel désarroi. « C'est très difficile de ne rien faire » avoue-t-il. Surtout quand on a, comme lui, un moutard à nourrir. Et il le nourrit, le lave, le lange, le berce. Il s'oublie pour accomplir ses devoirs de « fils-père ». Allons, rien n'est perdu, son rejeton lui expliquera un jour qu'on « s'éclate » mieux en changeant la vie qu'en la regardant passer.

Les tuer ?

La deuxième séquence, (21 juillet à 22 h) est menée tambour battant par deux Passionarias blondes, si mignonnes qu'on les croirait sorties d'un conte de Marcel Aymé plutôt que des bagarres du Boul'mich. Mais

→

Y A D'L'ABUS

● Jusqu'où la majorité n'ira-t-elle pas pour imiter la gauche en général et le P.s. en particulier ? Ses plus beaux fleurons MM. Stirn, Lenoir, Stoléru et Stasi ont décidé de la doter d'un Ceres. Oui, telle est la vocation du Carrefour social-démocrate que ces contestataires giscardiens et barristes viennent de fonder. Il fallait y penser ! (A.2, le 6 juillet).

● Plus prudente que Robert Boulin qui conseillait aux ménagères de marchander, Christiane Scrivener les encourage à « lire attentivement la fourchette des prix pratiqués, ce qui devrait leur permettre de se défendre contre les commerçants trop gourmands » (T.f.1, le 8 juillet). Et si la fourchette ne suffit pas, Giscard d'Estaing réglera l'inflation en trois coups de cuiller à pot, à la mode de Carpentras.

● Avant, pendant et après le discours du chef de l'Etat, la télévision nous le faisait miroiter sur toutes ses coutures. Ce sera un événement majeur, nous disait-on dès vendredi. « Nous n'avons pas été déçus », s'émerveillait Mourousi, samedi. « Il y avait encore plus de monde et plus de ferveur que pour accueillir le général de Gaulle en 60 ». Cependant que Michel Bassi, l'animateur de l'Association pour la Démocratie, lançait illico sur le marché les propos giscardiens enregistrés sur cassettes.

● Tous les journaux, toutes les stations ont annoncé la naissance de Radio Fil Bleu, poste émetteur pirate, chargé de répandre la bonne parole majoritaire dans un rayon de 50 km autour de Montpellier. Un seul homme n'est pas au courant, M. Morenne, directeur pour le Sud-Est de Télédiffusion France, et chargé à ce titre de faire respecter le monopole. Interrogé par les journalistes, il est tombé des nues et a affirmé « qu'à sa connaissance, Radio Fil Bleu n'avait aucune existence ». Il n'est de meilleurs sourds...

● La C.b.s., l'une des principales chaînes de télévision américaine, constatant, avec angoisse, la baisse de son degré d'écoute, a décidé de mesurer scientifiquement l'impact de ses présentateurs sur le public. Dans ce but, elle a recruté une centaine de téléspectateurs-cobayes dont elle a posé les mains sur des plaques métalliques reliées électriquement à des appareils enregistrant la réaction épidermique. Après quoi la société a licencié les journalistes qui n'avaient pas fait suer le cochon de public. Car il paraît que l'enthousiasme mouille les paumes. La redevance dépendra-t-elle un jour du volume de transpiration ?

S.E.C.

SOCIETE
D'ENTREPRISES
DE CANALISATIONS

**145, Avenue de Saint Ouen -
75 - PARIS 17e**

**Centre de Travaux :
56 - LORIENT - 25 Rue Brizeux**

Tous Travaux de Canalisations :

**EAU — GAZ — ASSAINISSEMENT
ETUDES ET PROJETS**

**S.A. au Capital
de 2.000.000 de Francs**

R.C. Seine 56 B 11-392

NOUVEAU

Au 94 rue Saint-Lazare à Paris

LA TIRELIRE

Distribution de Prêt-à-Porter féminin

Vente directe

à prix super-promotionnel

Epargnez en nous rendant visite

*Conditions intéressantes pour Comités d'entreprise. Nous consulter
Tél. 874.56.94*

ENTREPRISE GENERALE
DE NETTOYAGE

**134, avenue Henri Barbusse 93140 Bondy.
Tél. : 847.14.02 848.40.10
Etablissement Guilbert S.a.r.l.
Vitres — Sols — Parquets —
Spécialistes : entretien de grands ensembles, administrations, collectivités, rabotage, vitrification, etc.
Entretien journalier et mensuel de bureaux.
Enlèvement gros volumes, emballages, etc.**

→

dès qu'elles ouvrent la bouche, c'est une autre chanson. Mai 68 les a délivrées de la famille qu'incarne, à l'écran, une mère farouchement conventionnelle. « Les parents posent un problème insoluble », constatent les demoiselles. « Les éduquer ? Impossible. Les tuer ? Evidemment pas. Alors ? » Alors, elles les plantent là pour courir aux manifs. « Vous que j'ai tant gâtées ! gémit la mère. Vous aviez tout, que vous fallait-il de plus ? Pourquoi scier la branche sur laquelle vous êtes assises ? » — « On n'avait pas besoin de tout ce confort », protestent les amazones. Tu nous donnes du fric et puis tu nous traites de parasites, de bonnes à rien. Bien manger, bien dormir, cela ne nous suffit pas. Nous avons envie de vivre. » « On vous a manipulées. On vous culpabilise parce que vous êtes des petites bourgeoises », accuse la mère. « C'est toi qui nous culpabilise », rétorquent les filles. Depuis leur baptême du feu, elles ont suivi des chemins différents. L'une, mariée, mère d'un petit garçon, étouffe dans le rôle de femme au foyer. A son superbe phallocrate de mari qui rentre le soir « vanné d'avoir gagné le pain du ménage », elle expose son « envie de faire des trucs, de sortir, de me mêler aux autres. Le temps est si long, parfois, que je m'accroche à l'employé du gaz, histoire de bavarder avec quelqu'un ». En parfait mâle, l'époux décroche sa guitare et joue en attendant que ça passe.

La sœur de cette pauvre fée du logis a commencé par militer dans un mouvement maoïste. « Je pensais », nous confie-t-elle, « qu'il fallait que j'étudie la révolution pour tirer les leçons de l'échec. Je me suis donc plongée dans les bouquins, Lénine, Mao, même Staline. Pour lui, je n 'étais pas très chaude, mais il faisait partie du lot. Je distribuais des tracts devant les usines. Ce n'était pas sérieux, les ouvriers savaient bien que je ne mènerais pas leurs luttes à leur place. A la fin, j'ai abandonné ». Aujourd'hui, professeur d'anglais, elle boude tous les partis mais affirme son désir de « participer à un mouvement de masse... dès qu'il y en aura un ».

— Je crois que c'est au tour des parents de contester, intervient la mère. Pourquoi resterions-nous toujours à la remorque ? Moi aussi, j'ai des opinions et je refuse d'abdiquer.

— Ça, c'est positif, l'encouragent ses filles. Politiquement tu te situes à l'extrême droite, mais tu as une chose de bien : en tant que femme, tu t'exprimes.

La galerie de portraits continue avec un prêtre ouvrier et un jeune couple mal assorti. Ne manquez pas ces séances de cinéma-vérité. Qu'elles vous agacent ou vous émeuvent, elles réveillent ce que Mai 68 nous légua de plus précieux : le besoin de prendre la parole.

GABRIELLE ROLIN

BULLETIN D'ABONNEMENT
A RETOURNER
41 BOULEVARD MAGENTA 75010 PARIS

Je soussigné .....

demeurant .....

.....

désire souscrire un abonnement à l'UNITE :

▶ abonnement d'un an (135 F) ☐

▶ abonnement de six mois (80 F) ☐

et vous adresse la somme correspondante par chèque bancaire ☐
par chèque postal ou virement au CCP l'UNITE 3034980 La Source ☐

Date Signature

vacances dans le midi ?

LE PROVENÇAL

sera votre meilleur guide



- "LE PROVENÇAL"
  248, avenue Roger-Salengro, BP 100 - 13316 Marseille
  Cedex 3 - Tél. (91) 50.19.10
- Publicité locale -régionale :
  EUROSUD
  248, avenue Roger-Salengro - 13344 Marseille
  Cedex 3 - Tél. (91) 50.19.10
- Publicité extra-locale :
  MEDIASUD
  Siege social 9 - 11 avenue Matignon 75008 Paris
  Tél. 256.70.70

H.l.m. de la Région parisienne

QUI S'EST "SUCRÉ" A L'OFFICE ?



De fâcheux relents s'échappent depuis quelque temps de l'Office H.l.m. interdépartemental de la Région parisienne. Cette vénérable institution qui gère 55 000 logements — le second office de France après celui de Paris — est secouée par un scandale lourd de règlements de comptes politiques.

L'Office tenu depuis longtemps par les U.d.r. de la région, a en effet eu quelques départs précipités depuis un an. Un sous-directeur, M. Hallard, a été licencié en avril dernier pour faute inconnue mais avec une indemnité de près de 10 000 F. Guy Rabardin, R.p.r. battu aux élections cantonales de Chelles et aux municipales à Paris, a démissionné au début du mois de juin de son poste de président de l'Office. Son prédécesseur avait fait de même, un an auparavant à la suite d'une lettre de Jacques Barrot, sous-ministre du Logement, qui l'accusait de « fautes graves». Un ancien préfet Jacques Saunier, vient d'être nommé après un mois de vacance de présidence.

On ne saurait trop espérer que ce représentant de l'administration aura à cœur de nettoyer les écuries dans une maison où incompétences et « magouilles» se sont additionnées pour le malheur des locataires. Son directeur, M. Rattier, a déjà entrepris de balayer devant la porte puisqu'on lui doit les dossiers qui ont permis aux membres du Conseil d'administration d'apprendre l'étendue du désastre.

Les scandales ne manquent pas. Pour le chauffage d'abord, où des sociétés de chauffe ont fait payer pendant des années plus de chaleur que n'en pouvaient débiter les chaudières. Leurs contrats ont été résiliés en 1975. Mais l'Office s'est bien gardé de les poursuivre pour réclamer un trop perçu que les seuls locataires des cités d'Argenteuil chiffrent à 1,5 million de francs pour les années 1972 à 1975.

Travaux d'entretien sans justification de factures, ordres de travaux extravagants signés par le président, augmentations de factures non justifiées... Les exemples ne manquent pas, comme pour cette entreprise, la T.p.b.m., qui a majoré de 71 % sa note pour la réfection de façades d'immeubles à Choisy et Orly. Soit 680 000 F injustifiés. Même chose pour des « broyeurs» de vide-ordures, un marché de 5 millions comme « essai de nouveau matériel ». L'Office a aussi subitement entrepris des travaux de détartrage. Puis, tout aussi brutalement, les travaux de dégorgement des conduites de vide-ordures ont été multipliés par 10 ou 20... Ensuite, on a dépensé des sommes considérables pour la dépigeonnisation. Et maintenant pour la déchatisation... Tout cela effectué par des « entreprises spécialisées » mais pas toujours efficaces. Du matériel enlevé comme étant hors d'usage dans un immeuble a été replacé comme neuf dans un autre....

On relève aussi des procédures d'appels d'offres peu réglementaires où la concurrence apparaît complètement faussée : ainsi, le 2 juillet 1976, des travaux ont été adjugés à une entreprise pour 450 000 F alors qu'une autre présentait une offre satisfaisante pour 340 000 F. Les dirigeants de l'Office ont également à leur actif des bilans truqués depuis plusieurs années, ce qui n'empêche pas des déficits inquiétants.

Financer un parti ?

Toutes ces pratiques, pour le moins, discutables sont restées secrètes pendant des années. Si bien qu'on ne peut en chiffrer les conséquences. Rabourdin, par exemple, s'est fait aménager un appartement de fonction rue de l'Université pour plus d'un million de francs.

Mais, à n'en pas douter, les millions écrémés sur le dos des locataires n'ont pas tous trouvé un emploi décoratif. On soupçonne fortement que tout ce bel argent ait souvent servi à financer un parti de la majorité récemment rebaptisé rassemblement. « Le Canard enchaîné » raconte qu'en avril 1976 un déjeuner chez « Le Doyen » a réuni le nouveau président de l'Office, Rabourdin, son état-major, René Tomasini (encore lui !) et son acolyte préposé au recouvrement de fonds dans le Midi, Antoine Brocard. Le dénommé Hallard récemment éjecté avec une belle indemnité était d'ailleurs connu chez Peugeot où la direction le qualifie de « technicien du dessous-de-table ». Plusieurs entrepreneurs travaillant avec l'Office ont d'ailleurs raconté à « l'Humanité» qu'ils se sont vu réclamer par Hallard « des fonds pour un parti de la majorité ».

Cela expliquerait d'ailleurs la sortie soudaine du scandale grâce aux bons soins de M. Rattier que l'on dit plus proche des R.i. Cet homme intègre reçoit depuis quelque temps des menaces de mort, signées de surcroît par des amis de Tomasini. On sait d'autre part que les hommes de main du Sac avaient l'habitude de trouver couverture et hospitalité dans cette grande maison. L'Office accueillait aussi tous les élus de droite, U.d.r. de préférence, menacés d'être éclaboussés par quelque scandale immobilier. M. Gérinier, par exemple, administrateur délégué toujours en place, a pour référence d'avoir conduit l'Office H.l.m. de Romainville à une faillite fracassante.

Après un mois d'un lourd silence, l'Office s'est finalement décidé à nommer une commission d'enquête parmi les membres de son conseil d'administration. La C.n.l. (Confédération nationale du logement) et les conseils généraux de l'Essonne, de Seine-Saint-Denis et du Val-de-Marne l'avaient demandé depuis plusieurs semaines. Mais il faut craindre que cette commission d'enquête ne serve qu'à enterrer l'affaire. D'abord parce qu'aucun représentant de locataires n'y est associé. Ensuite parce que, pour l'instant, aucune plainte en justice n'a été déposée. Seul, le président de l'Office pourrait le faire... Alors, le risque est grand de voir le scandale enterré, comme l'ont été avant lui ceux de l'affaire Aranda.

Reste en fin de compte posé le problème du fonctionnement des conseils d'administration des offices. Aucune garantie démocratique ne leur est liée : les élus de gauche en sont au maximum écartés, les locataires n'y sont pas représentés et la majorité des administrateurs nommés par le préfet. Dans ces conditions, comment préserver des escroqueries et autres affaires véreuses les offices qui représentent pour les spécialistes des gâteaux bien tentants ?

FREDERIQUE DE GRAVELAINE

Diffusion N.m.p.p. Commission paritaire n° 52 325